

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES



SECURITY COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

FOURTH YEAR

425th MEETING: 19 MAY 1949

425ème SEANCE: 19 MAI 1949

No. 28

CONSEIL DE SECURITE

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

QUATRIEME ANNEE

LAKE SUCCESS, NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

Four hundred and twenty-fifth meeting

	<i>Page</i>
1. Provisional agenda	1
2. Adoption of the agenda	1
3. The Hyderabad question (continued)	1

TABLE DES MATIERES

Quatre cent vingt-cinquième séance

	<i>Page</i>
1. Ordre du jour provisoire	1
2. Adoption de l'ordre du jour	1
3. La question de Haïderabad (suite)	1

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in monthly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments mensuels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

FOURTH YEAR

No. 28

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

QUATRIEME ANNEE

No 28

FOUR HUNDRED AND TWENTY- FIFTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 19 May 1949, at 3 p.m.*

President: Mr. J. CHAUVEL (France).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Canada, China, Cuba, Egypt, France, Norway, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

1. Provisional agenda (S/Agenda/425/ Rev.1)

1. Adoption of the agenda.
2. The Hyderabad question;
 - (a) Letter dated 4 May 1949 from the Minister for Foreign Affairs and Commonwealth Relations of Pakistan addressed to the President of the Security Council concerning the Hyderabad question (S/1317).

2. Adoption of the agenda

The agenda was adopted without discussion.

3. The Hyderabad question (continued)

At the invitation of the President, Sir Benegal N. Rau, representative of India, and Sir Mohammed Zafrullah Khan, representative of Pakistan, took their places at the Security Council table.

The PRESIDENT (*translated from French*): I would remind the members of the Council that, at the 384th meeting of the Security Council held on 15 December 1948, the representative of Pakistan was asked to come to the Council table. In answer to a question by the President, he said that his statement would take a considerable time. It was then decided that this statement should be given when the Security Council was once more meeting at Lake Success. In accordance with this decision, the representative of Pakistan is asked today to address the Council.

QUATRE CENT VINGT-CINQUIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 19 mai 1949, à 15 heures.*

Président: M. J. CHAUVEL (France).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Canada, Chine, Cuba, Egypte, France, Norvège, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 425/Rev.1)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question de Haïderabad;
 - a) Lettre adressée par le Ministre des affaires étrangères et des relations impériales du Pakistan, le 4 mai 1949, au Président du Conseil de sécurité, touchant la question de Haïderabad (S/1317).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. La question de Haïderabad (suite)

Sur l'invitation du Président, Sir Benegal N. Rau, représentant de l'Inde, et Sir Mohammed Zafrullah Khan, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT: Je rappelle que, le 15 décembre 1948, au cours de la 384ème séance du Conseil de sécurité, le représentant du Pakistan a été appelé à prendre place à la table du Conseil. En réponse à une question du Président, le représentant du Pakistan a déclaré que son exposé serait fait au moment où le Conseil de sécurité serait de nouveau installé à Lake Success. C'est en application de cette décision que le représentant du Pakistan est appelé, aujourd'hui, à prendre la parole.

Before hearing the representative of Pakistan, I should like to bring to the Council's attention a letter addressed by the representative of India (S/1324), in which he asks to be heard on the question of the Council's competence. Considering the nature of the remarks which the Indian representative intends to make, and unless there is any objection from the Council, I consider that he has the right to be heard first.

Since there are no objections I shall call upon the representative of India.

As is customary, simultaneous interpretation will be used for the speeches of the representatives of India and Pakistan, inasmuch as these two States are not members of the Council.

Sir Benegal N. RAU (Inde) : I am very grateful to the members of the Security Council for giving me this opportunity to amplify what has been stated in the letter which members have already received regarding the issue of competence. When I speak of competence, I prefer to say that the question I am arguing is the competence of Hyderabad to make this complaint. I do not wish to be discourteous in any way and, although it comes to the same thing, I should rather not refer to the competence of the Security Council to hear Hyderabad. I hope to be very brief.

Let us see where we now stand. This case started as a complaint by Hyderabad on 21 August 1948 [S/986] under Article 35, paragraph 2 of the Charter of the United Nations. That Article reads:

"A State which is not a Member of the United Nations may bring to the attention of the Security Council or of the General Assembly any dispute to which it is a party if it accepts in advance, for the purposes of the dispute, the obligations of pacific settlement provided in the present Charter."

Members of the Council will notice that the Article opens with the words "A State". Hyderabad has never been a State in the international sense, as I shall explain presently. India contended and still contends that Hyderabad was not competent to appeal to the Security Council under the Article in question.

While the issue of competence thus raised was pending, India was forced to take certain action in Hyderabad to put an end to the prolonged lawlessness and disorder which were disturbing not only Hyderabad itself but also the adjoining districts of India. When I say lawlessness and disorder, I am not using an idle phrase.

The disclosures made at the trial of Sydney Cotton, which has just concluded in London, will probably come to the members of the Security Council as a surprise, although I am distressed to say that they will not be a great surprise to the people of India.

Cotton was convicted two days ago, and was ordered to pay a fine, for gun-running in Hyderabad. It is to be noted that he pleaded guilty. According to the evidence at the trial—the trial was held in a London court—the offences related to the carrying of arms and ammunition of war

Avant de donner la parole au représentant du Pakistan, je signale au Conseil une lettre adressée par le représentant de l'Inde (S/1324), aux termes de laquelle celui-ci demande à être entendu sur la question de la compétence du Conseil. Etant donné la nature des observations que se propose de nous présenter le représentant de l'Inde, et sauf objection du Conseil, je considère qu'il doit être entendu en premier lieu.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, je donne la parole au représentant de l'Inde.

Comme d'habitude, il sera fait usage de l'interprétation simultanée pour les interventions des représentants de l'Inde et du Pakistan, étant donné que ces deux Etats ne sont pas membres du Conseil.

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*) : Je suis très reconnaissant aux membres du Conseil de sécurité de m'avoir donné cette occasion de développer ce qui a été dit dans la lettre dont les membres sont déjà saisis, en ce qui concerne la question de compétence. Je tiens à préciser que, lorsque je parle de compétence, j'entends celle de Haïderabad à présenter cette plainte. Je ne voudrais manquer de courtoisie en aucune manière et, bien que cela revienne au même, je préfère laisser de côté la question de savoir si le Conseil de sécurité a compétence pour entendre Haïderabad. Je me propose d'être bref.

Actuellement, la situation est la suivante : Cette question a commencé par la plainte que Haïderabad a formulée le 21 août 1948 [S/986], en vertu du paragraphe 2 de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies ainsi conçu :

"Un Etat qui n'est pas Membre de l'Organisation peut attirer l'attention du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale sur tout différend auquel il est partie, pourvu qu'il accepte préalablement, aux fins de ce différend, les obligations de règlement pacifique prévues dans la présente Charte."

Les membres du Conseil remarqueront que l'Article commence par les mots "Un Etat". Or, Haïderabad n'a jamais été un Etat au sens international du mot, comme je le démontrerai. L'Inde a toujours estimé que Haïderabad n'a pas compétence pour faire appel au Conseil de sécurité aux termes de l'Article dont il s'agit.

Pendant que la question de compétence ainsi soulevée était pendante, l'Inde a été contrainte de prendre certaines mesures en Haïderabad pour mettre un terme à l'anarchie et au désordre qui troublaient de façon prolongée non seulement Haïderabad lui-même, mais aussi les régions avoisinantes de l'Inde. Lorsque je dis anarchie et désordre, je n'use pas d'une formule vide de sens.

Les révélations du procès de Sydney Cotton, qui vient de se terminer à Londres, surprendront sans doute les membres du Conseil de sécurité ; mais, et je regrette d'avoir à le dire, elles n'étonneront guère les habitants de l'Inde.

Il y a deux jours, Cotton a été condamné à une amende pour contrebande d'armes en Haïderabad. Il convient de remarquer qu'il a plaidé coupable. D'après les témoignages produits au procès, procès qui a eu lieu devant un tribunal de Londres, le délit avait trait au transport d'armes et de

at the Warangal airfield in Hyderabad State on 10 July 1948—I ask the members of the Council to note the date, 10 July 1948—at least a month before Hyderabad made its complaint to the Security Council. Cotton first went to Hyderabad and met General El Edroos, who was in charge of the Hyderabad army. I am mentioning the facts which came out at the trial. General El Edroos gave Cotton letters to Pakistani officials asking them to assist by granting landing facilities. Arms and ammunition were always described as "fruit and vegetables", and anti-aircraft guns as "cheese". Cotton met an official of the Pakistan Defence Department—the name has been given but I do not wish to repeat it here—at the offices of Cotton's firm in London. Another Pakistani official was also present at the meeting. His name also has appeared in the evidence, but I would rather not mention it here.

The next meeting took place on 20 May at Secunderabad. Giving the details of the contract, which is said to have been destroyed when Hyderabad capitulated, an official witness said that the sum of 400,000 pounds sterling was to be paid to the firm. There was also mention of payment to certain officials in Karachi. The contract was finally drawn up at the house of the Hyderabad Agent-General in Karachi on 27 May, nearly three months before Hyderabad's complaint to the United Nations.

From the start until June, two air trips carrying arms and ammunition were made daily and the effort was speeded up towards the end of June. On 10 July an aeroplane was flown to Warangal carrying 920 rifles or Sten guns and 64 boxes of ammunition, each box containing 1,000 rounds. That was the particular transaction for which Cotton was convicted.

I ask the members of the Security Council to note the dates. The contract was finally drawn up on 27 May 1948; the complaint was dated 21 August 1948.

The operations which India was compelled to take did not start until about the middle of September. In these circumstances, the surprise is not that India acted, but that it did not act earlier. India was ultimately driven to take action. The operations lasted only three or four days, because the people of the State were really behind them. At the end of that period, the Ministry which had authorized the complaint resigned, and the ruler, the Nizam, withdrew the complaint. The letter of withdrawal addressed by him to the Secretary-General on 22 September 1948 [S/1011] concluded as follows:

"To resolve all doubts in the matter, I now formally address this letter to you and request you to note that the complaint made by my Government to the Security Council has been withdrawn by me. I would add for your information that on 17 September 1948, the Ministry, at

munitions au champ d'aviation de Warangal dans la province de Haïderabad, le 10 juillet 1948 — je prie les membres du Conseil de sécurité de prendre note de cette date — soit un mois au moins avant que Haïderabad eût adressé sa plainte au Conseil de sécurité. Cotton se rendit d'abord en Haïderabad et y rencontra le général El Edroos, qui commandait l'armée de ce pays. Je rappelle les faits qui ont été révélés au procès. Le général El Edroos remit à Cotton des lettres destinées à de hauts fonctionnaires du Pakistan dans lesquelles il leur demandait leur aide pour permettre aux avions d'atterrir. Les armes et les munitions étaient toujours désignées par le terme "fruits et légumes" et les canons anti-aériens par le terme "fromage". Cotton rencontra à Londres, dans les bureaux de la compagnie à laquelle il appartenait, un haut fonctionnaire du Ministère de la défense nationale du Pakistan, dont le nom a été communiqué, mais que je ne tiens pas à répéter ici. Un autre haut fonctionnaire du Pakistan assistait à cette rencontre. Son nom a également été mentionné au cours du procès, mais je préfère ne pas le citer ici.

La rencontre suivante eut lieu le 20 mai, à Secunderabad. Donnant des précisions sur le contrat qui a, paraît-il, été détruit lors de la capitulation de Haïderabad, un témoin officiel a déclaré que la somme de 400.000 livres sterling devait être payée à la compagnie. Il était également fait mention de sommes remises à certains hauts fonctionnaires de Karachi. Le contrat fut établi sous sa forme définitive chez l'agent général de Haïderabad, à Karachi, le 27 mai, soit près de trois mois avant que la plainte de Haïderabad fût adressée à l'Organisation des Nations Unies.

Depuis le début des pourparlers jusqu'au mois de juin, deux voyages aériens eurent lieu quotidiennement pour le transport d'armes et de munitions et les efforts redoublèrent vers la fin du mois de juin. Le 10 juillet, un avion transportant 920 fusils ou mitraillettes Sten et 64 caisses de munitions, contenant chacune 1.000 cartouches, atterrit à Warangal. C'est pour cette transaction que Cotton a été condamné.

Je demande aux membres du Conseil de prendre bonne note des dates. Le contrat fut définitivement passé le 27 mai 1948; la plainte est datée du 21 août 1948.

Les opérations que l'Inde fut obligée d'entreprendre ne commencèrent pas avant la mi-septembre. Dans ces conditions, ce qui est surprenant, ce n'est pas que l'Inde ait agi, mais bien qu'elle n'ait pas agi plus tôt. En fin de compte, l'Inde se trouva contrainte de prendre certaines mesures. Les opérations entreprises ne durèrent que trois ou quatre jours, parce que la population de l'Etat avait pris le parti de l'Inde. A la fin de cette période, le ministère qui avait autorisé l'envoi de la plainte démissionnait et le chef du Gouvernement, le Nizam, retirait ladite plainte. La lettre par laquelle il retirait cette plainte a été adressée par le Nizam au Secrétaire général le 22 septembre 1948 (S/1011); elle se terminait de la manière suivante:

"Afin de dissiper tous les doutes à cet égard, nous nous adressons formellement à vous par la présente lettre et vous prions de noter que la plainte adressée par notre Gouvernement au Conseil de sécurité a été retirée par nous. Nous ajouterons, à titre d'information, que le minis-

whose instance the said complaint was made, resigned and I personally assumed charge of my State. The delegation to the Security Council which had been sent at the instance of the said Ministry has now ceased to have any authority to represent me or my State."

On 5 October 1948, the Nizam followed this up with a Firman or decree, in the following terms:

"It has been brought to my notice, and I have also seen in the foreign Press, that statements have been made to the effect that I am acting under duress and that I am not allowed free movement—in short, that I am not a free agent in any matter. This is absolutely incorrect. On the contrary, my relations with the Indian Union and the military administration are extremely cordial. No pressure of any kind is being brought on me. In fact I am paid all the respect and the courtesy due to the high position I hold as Head of the State."

It will thus be clear that whatever action India took was in effect directed not against the Head of the State nor, of course, against its people, but against a particular set of ministers who were kept in power by a military organization known as the *Razakars*.

How did those Ministers get into power? I shall not use my own words but shall borrow Lord Mountbatten's: they got into power by engineering "a coup" in November 1947 which "caused India completely to lose their faith in Hyderabad". The document in which these words appear has been printed in *The Complaint of Hyderabad against the Dominion of India, Appendices*, page 135.

What were the methods which those Ministers used? Once again let me quote from a letter written to the Nizam by Lord Mountbatten, who, referring to certain incidents which had happened shortly before the coup, said:

"... if these methods of coercion had not been permitted to interfere with the carrying out of Your Exalted Highness's wishes at so crucial a moment, the story of relations between India and Hyderabad would have been written by a very different and far happier pen".

These are Lord Mountbatten's words, and the document appears in *The Complaint of Hyderabad against the Dominion of India, Appendices*, page 83.

What support did they enjoy? Once more I shall not use any words of my own, because I represent one particular side in this controversy. I shall quote again from Lord Mountbatten's letter to the Nizam written on 8 April 1948, nearly five months after the coup:

"You will have noticed that during the course of the last few months, the ruler of nearly every State in this sub-continent which is in relationship with the Dominion of India has introduced, or has declared his intention of introducing in the near future, truly responsible and representative

tère sur les insistances duquel ladite plainte avait été formulée a démissionné le 17 septembre 1948 et que nous avons assumé personnellement le gouvernement de notre Etat. La délégation qui avait été envoyée au Conseil de sécurité à la demande dudit ministère n'a plus maintenant aucun pouvoir pour nous représenter nous-mêmes, ni pour représenter notre Etat."

Le 5 octobre 1948, le Nizam faisait suivre cette communication d'un firman, ou décret, conçu dans les termes suivants:

"Il a été porté à ma connaissance, et j'ai également constaté dans la presse étrangère, que des déclarations ont été publiées aux termes desquelles j'agis à mon corps défendant et n'aurais pas de liberté de mouvement; bref, je n'aurais mon libre arbitre en aucun domaine. Ces déclarations sont absolument fausses. Au contraire, mes relations avec l'Union indienne et l'administration militaire sont des plus cordiales. Aucune pression d'aucune sorte n'est exercée sur moi. En fait, je suis traité avec tous les égards et toute la courtoisie qui sont dus à mon rang de Chef de l'Etat."

Il est donc bien clair que, quelles qu'aient été les mesures prises par l'Inde, elles n'étaient pas dirigées contre le Chef de l'Etat ni, bien entendu, contre son peuple, mais contre un certain clan de ministres, qui étaient maintenus au pouvoir par une organisation militaire connue sous le nom de *Razakars*.

Comment ces ministres sont-ils parvenus au pouvoir? Ce n'est pas mon opinion que je vais donner, mais celle de lord Mountbatten: ils se sont emparés du pouvoir en faisant "un coup d'Etat" au mois de novembre 1947, coup d'Etat "à la suite duquel l'Inde a perdu toute confiance en Haïderabad". Le texte d'où ces mots sont extraits figure à la page 135 [texte anglais] du document intitulé *Complaint of Hyderabad against the Dominion of India, Appendices*.

Quelles ont été les méthodes employées par ces ministres? Permettez-moi de citer encore un passage d'une lettre écrite au Nizam par lord Mountbatten. Voici ce qu'il disait au sujet de certains incidents qui se sont produits peu après le coup d'Etat en question:

"Si les méthodes de contrainte n'étaient pas venues entraver, à un moment crucial, l'exécution des volontés de Votre Altesse Sérénissime, les relations entre l'Inde et Haïderabad auraient pris un tour bien différent et infiniment plus heureux."

Tels sont les termes employés par lord Mountbatten. Cette lettre figure à la page 83 [texte anglais] du document intitulé *Complaint of Hyderabad against the Dominion of India, Appendices*.

Par qui ces ministres ont-ils été soutenus? Cette fois encore, ce n'est pas moi qui répondrai, car je représente l'une des parties à ce différend. Je citerai un passage d'une lettre écrite par lord Mountbatten au Nizam le 8 avril 1948, c'est-à-dire cinq mois environ après le coup d'Etat:

"Vous avez certainement remarqué qu'au cours de ces derniers mois les chefs de presque tous les Etats qui, dans la péninsule indienne, sont en relation avec le Dominion de l'Inde ont établi, ou bien déclaré avoir l'intention d'établir prochainement, un gouvernement véritablement respon-

government. I say 'nearly every State' for there is one exception—Hyderabad. It is impossible for any fair-minded person in the outside world to view the present Government of Hyderabad but as one representing and, indeed dominated by, a party which commands the support of only a part of the minority community in the State . . . I am not saying this as Governor-General of India. I am saying it as an impartial observer and as a well-wisher of Hyderabad."

What did these particular Ministers do while in power? That they could not maintain law and order has already been stated; but they also made pretty free with State funds. I have here a list of pecuniary transactions—not exhaustive—running to over 2.5 million pounds sterling—that is 10 million dollars—which, to put it mildly, requires a good deal of explanation. Some of them find a sinister explanation in the facts which have just come to light in the course of Sydney Cotton's trial.

Let me repeat: the action which India was forced to take was not directed against the people of Hyderabad, or even against the ruler, but against a fascist clique which had usurped power and was misusing it in a manner that threatened the tranquillity of India as well as Hyderabad itself. As soon as these men resigned and the Nizam was free to assume charge, he withdrew the complaint which they had made to the United Nations.

I ask, is there anything of international significance in all this? Do not let us be led away by words. This complaint is not really made by Hyderabad, but by certain individuals who had once usurped a little brief authority in Hyderabad and have now lost it. They have ceased to represent the ruler; they never represented the people. Whatever dispute or situation they created in Hyderabad has now come to an end, and conditions are gradually settling down to normal. The Nizam and his officers have been co-operating with the Indian authorities in Hyderabad for the restoration of law and order. No Hindu-Muslim clashes have been reported during the last two or three months. Relations between the two communities are cordial. Various good-will missions led by prominent Muslims from various parts of India have toured Hyderabad. There is no ban or restriction on the entry of any visitor into Hyderabad. Press representatives from India and abroad have visited the State without let or hindrance.

The future of the State and its relationship with India are matters which have been left to be decided by the people. Arrangements are in train for convening a constituent assembly for this purpose. Electoral rolls based on adult franchise are under preparation. It is hoped that all arrangements for elections to the constituent assembly will be completed by this autumn. Meanwhile, a distinguished retired British official, who was Sir

sable et représentatif. Je dis "presque tous les Etats", parce qu'il y a une exception, Haïderabad. Toute personne qui, de l'extérieur, porte un jugement équitable sur le gouvernement actuel de Haïderabad ne peut le considérer que comme un gouvernement représentant un parti et dominé par ce parti, lequel n'est appuyé que par une fraction de la minorité de la population . . . Et je ne dis pas cela en ma qualité de Gouverneur général de l'Inde, mais en observateur impartial qui souhaite la prospérité de Haïderabad."

Qu'ont donc fait les ministres en question lorsqu'ils étaient au pouvoir? Qu'il n'aient pas pu maintenir l'ordre et la loi, on le sait déjà, mais il y a plus: ils ont disposé avec beaucoup de légèreté des fonds de l'Etat. J'ai sous les yeux toute une liste de transactions financières — et cette liste n'est pas complète — qui portent sur plus de deux millions et demi de livres sterling, soit 10 millions de dollars, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont difficilement explicables. Toutefois, une triste explication de certaines de ces transactions vient d'être donnée par les faits qui ont été révélés au cours du procès de Sydney Cotton.

Permettez-moi de le répéter: les mesures que l'Inde a été obligée de prendre n'étaient pas dirigées contre le peuple de Haïderabad, ni contre le chef de cet Etat, mais bien contre une bande de fascistes qui avaient usurpé le pouvoir et dont les actes jetaient le trouble dans l'Inde, et en Haïderabad même. Dès que ces hommes eurent démissionné et que le Nizam a pu prendre la direction des affaires publiques, ce dernier a retiré la plainte qu'il avait adressée aux Nations Unies.

Je pose la question: Y a-t-il quoi que ce soit dans ces incidents qui ait une portée internationale? Ne nous laissons pas égarer par les mots. La plainte dont il s'agit, ce n'est pas Haïderabad qui l'a déposée, mais des individus qui, pendant un temps très court, avaient usurpé le pouvoir en Haïderabad, et qui depuis l'ont perdu. Ces individus ne représentent plus le chef de l'Etat, et jamais ils n'ont représenté le peuple. Toute situation que ces hommes ont pu créer, tout différend qu'ils ont pu provoquer en Haïderabad, ont pris fin aujourd'hui et la situation redevient progressivement normale. Le Nizam et son personnel coopèrent avec les autorités de l'Inde au rétablissement de l'ordre et de la loi en Haïderabad. Depuis deux ou trois mois aucun heurt ne s'est produit entre Indiens et Mahométans et ces groupes entretiennent des relations empreintes de cordialité. Haïderabad a été visité par différentes missions de conciliation conduites par des personnalités éminentes appartenant aux populations musulmanes des différentes parties de l'Inde. Aucune barrière, aucune restriction n'est opposée à l'entrée des visiteurs en Haïderabad; des correspondants de presse venus de l'Inde ou de l'étranger ont visité Haïderabad sans entrave ni contrainte.

C'est le peuple de Haïderabad qui décidera de l'avenir de l'Etat et de ses relations avec l'Inde. Des dispositions ont été prises pour qu'une Assemblée constituante se réunisse à cet effet. Les électeurs auront le droit de vote, et des listes électorales sont en préparation. On peut espérer qu'à l'automne tout sera prêt pour les élections à l'Assemblée constituante. Déjà, le Gouvernement de l'Inde a nommé comme conseiller auprès de

Mohammed Zafrullah's secretary when Sir Mohammed Zafrullah was Law Member in the Government of India nine or ten years ago—I refer to Sir George Spence—has been appointed by the Government of India as an adviser to the Hyderabad Administration. This will show to the Security Council how anxious the Government of India is to see that even the provisional administration is conducted in accordance with the highest standards, with no discrimination against any particular section of the people.

I referred a moment ago to the question whether Hyderabad is a State for international purposes. Up to the passing of the Indian Independence Act in 1947, it had, beyond controversy, no international existence. The fact is so well-known that it is unnecessary to cite any authority.

It has, however, been contended by some persons that it became an independent State as the result of the Indian Independence Act. It is on this footing that its position has sometimes been thought to be similar to that of Indonesia. There is not the slightest analogy between the two cases. The Indonesian Republic has been granted *de facto* recognition as a State by several countries —by the United States of America, by the United Kingdom, by Egypt, by India, and by other countries—but no country has ever recognized Hyderabad either *de jure* or *de facto* as an independent State.

On 14 July 1947, during the debate in the House of Commons on the Indian Independence Act, Sir Hartley Shawcross, the Attorney-General of the United Kingdom, the very country that passed this Act, said: "... this, at least, can be said with certainty, that we do not propose to recognize the States" that is, the Indian States "as separate international entities on 15 August, when the Bill comes into operation."

Thus, even the United Kingdom, which knew intimately all the facts relating to the Indian States, including Hyderabad, declined to recognize them as becoming international entities upon the passing of the Indian Independence Act. It should be remembered that, from November 1947 onwards, there has been a standstill agreement, or an equivalent arrangement, under which the Dominion of India has exclusive charge of Hyderabad's foreign relations. That is one great difference between Hyderabad and the Indonesian Republic. The other difference is equally important. I am sure that the members of this Security Council are familiar with the map of India. There is a chain of Indian States stretching in a line from north to south and east to west. If Hyderabad and the rest of them can claim to be independent States, as a result of the Indian Independence Act, and if they can become independent by virtue of their own claim, irrespective of recognition by any other country, then there will be an end to India.

Indonesia is not in the heart of the Netherlands as Hyderabad and the other Indian States are in the heart of India. As some one has said, "You can live without your appendix and be the healthier for it, but you cannot live without your heart." I should like to make this perfectly clear, that India cannot possibly recognize any of these Indian States lying within its borders as independent, any more than the United States

l'administration de Haïderabad un distingué fonctionnaire britannique en retraite qui a été, il y a neuf ou dix ans, le secrétaire de Sir Mohammed Zafrullah, quand celui-ci faisait partie du Gouvernement de l'Inde en qualité de juriste — je veux parler de Sir George Spence. Voilà qui montre au Conseil de sécurité combien le Gouvernement de l'Inde désire que même l'administration provisoire soit exercée conformément aux meilleurs principes, et sans discrimination à l'égard d'aucune partie de la population.

J'ai dit tout à l'heure que la question se posait de savoir si Haïderabad doit être, du point de vue international, considéré comme un Etat. Il est certain qu'avant l'*Indian Independence Act* de 1947 Haïderabad n'avait du point de vue international aucune existence. Ce fait est si bien établi qu'il n'est besoin d'invoquer aucune autorité.

Toutefois certaines personnes ont prétendu que Haïderabad était devenu Etat indépendant, à la suite de l'*Indian Independence Act*. Et c'est par une argumentation de ce genre que l'on a voulu mettre sur le même plan Haïderabad et l'Indonésie; or, il n'y a pas la moindre analogie entre les deux cas. La République d'Indonésie a été reconnue *de facto* par plusieurs pays — les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Egypte, l'Inde, d'autres pays encore — mais aucun pays n'a jamais reconnu Haïderabad, *de facto* ni *de jure*, comme Etat indépendant.

Au cours de la discussion de l'*Indian Independence Act*, Sir Hartley Shawcross, du Royaume-Uni — c'est-à-dire du pays même où cette loi a été adoptée — a déclaré, le 14 juillet 1947, à la Chambre des Communes: "On peut dire une chose au moins avec certitude: c'est que nous n'avons pas l'intention de reconnaître les Etats", c'est-à-dire les Etats indiens "comme des entités internationales séparées lorsque la loi entrera en vigueur, le 15 août."

C'est ainsi que même le Royaume-Uni, parfaitement au courant de tous les faits intéressant les Etats indiens, y compris Haïderabad, s'est refusé à reconnaître qu'ils deviendraient des entités internationales après le vote de l'*Indian Independence Act*. Il convient de se rappeler que, depuis novembre 1947, un Accord de *statu quo*, ou un arrangement similaire, a chargé le seul Dominion de l'Inde des relations internationales de Haïderabad. C'est là une différence essentielle entre Haïderabad et la République d'Indonésie. Il y a une autre différence tout aussi importante. Je suis certain que les membres du Conseil de sécurité connaissent bien la carte de l'Inde. Sur cette carte on peut voir une chaîne d'Etats indiens s'étendant du nord au sud et de l'est à l'ouest. Si Haïderabad et les autres Etats peuvent prétendre être des Etats indépendants, en raison de l'*Indian Independence Act*, et s'ils peuvent obtenir cette indépendance du seul fait de leur revendication, sans avoir besoin d'être reconnus par aucun autre pays, ce sera la fin de l'Inde.

L'Indonésie ne se trouve pas au cœur des Pays-Bas comme Haïderabad et les autres Etats indiens se trouvent au cœur de l'Inde. L'on peut vivre, a-t-on dit, sans son appendice et ne s'en porter que mieux, mais on ne peut pas vivre sans son cœur. Je désire faire entendre clairement qu'il est impossible à l'Inde de reconnaître l'indépendance d'aucun des Etats indiens qui se trouvent à l'intérieur de ses frontières, de même qu'il est

of America can allow the independence of its southern States. Let us not forget that the trouble in Burma started with a claim of independence by a certain State of the Union. With this object lesson before it, India cannot possibly agree to be dismembered or disintegrated by allowing any of these Indian States to claim international statehood. Hyderabad was not a State in the international sense before the Indian Independence Act; it is not one now by virtue of the standstill agreement and the arrangements that followed it; and it cannot be one at any time in the future if India is to live. We cannot defy or ignore geography.

It follows that any dispute with Hyderabad is not an international dispute. All matters relating to Hyderabad are now dealt with regularly by the Government of India as matters of domestic concern. Questions are put and answers are given in all such matters in the Indian Constituent Assembly to which the Government of India is responsible. India has at present, even after the creation of Pakistan, a population of something like 30 million Muslims, and no Government can possibly afford to ill-treat so large and influential a population, or indeed any section of it. They have been granted representation according to their numbers in the Indian Constituent Assembly. The Indian Cabinet is a composite one. It contains seven Hindus, two Muslims, two Christians, two members of the Scheduled Castes—or the so-called untouchables—and one Sikh. Any genuine grievance of the Muslims in any part of India can be voiced by any Muslim or other member in the Constituent Assembly, which is at once a safeguard against incorrect or exaggerated statements and a means of prompt redress where the facts call for redress.

In recent months there has sprung up a very salutary practice of what are called Inter-Dominion Conferences between India and Pakistan to discuss problems such as the rehabilitation of refugees, the treatment of minorities, and so on.

May I ask whether any useful purpose is served, in the circumstances which I have described, by keeping the subject of Hyderabad any longer on the agenda of this Council? As I have said, what has happened or what is happening in Hyderabad cannot be said to be a matter of international concern. Not only that, but adequate constitutional means of redress exist in India itself for any matters requiring redress. These recurrent attempts to agitate the subject in this Security Council, which is thousands of miles away from the actual scene of events, can, I submit, serve no useful purpose. They merely give opportunities for statements which inflame communal passions in India and disturb India's internal tranquillity. Quite apart from any question of jurisdiction, if the Security Council desires any information on any specific points from India, there should be no great difficulty in supplying it. But I respectfully urge that to retain this subject any longer on the agenda of this Security Council is neither necessary nor desirable, apart from the question

impossible aux Etats-Unis d'Amérique de permettre que ses Etats du sud soient indépendants. N'oublions pas que les troubles en Birmanie ont commencé lorsque l'un des Etats de l'Union a revendiqué son indépendance. Instruite par cet exemple, l'Inde ne peut consentir à être démembrée ou désintégrée en permettant à l'un de ces Etats indiens de revendiquer la qualité d'Etat sur le plan international. Haïderabad n'était pas un Etat, au sens international du terme, avant l'*Indian Independence Act*, il ne l'est pas devenu du fait de l'Accord de *statu quo* et des arrangements qui l'ont suivi; il ne peut le devenir à aucun moment à l'avenir, si l'Inde doit subsister. Nous ne pouvons pas braver la géographie ou feindre de l'ignorer.

Il s'ensuit qu'aucun différend avec Haïderabad n'est un différend de caractère international. Toutes les affaires concernant Haïderabad sont maintenant normalement traitées par le Gouvernement de l'Inde comme des questions relevant de sa compétence. C'est à l'Assemblée constituante de l'Inde, devant laquelle le Gouvernement de l'Inde est responsable, que les problèmes de cet ordre sont posés et que réponse est faite aux questions soulevées. L'Inde possède actuellement, même après la constitution du Pakistan, une population d'environ 30 millions de Musulmans et aucun gouvernement ne saurait se permettre de maltraiter une population aussi importante, aussi influente, ni même une fraction quelconque de cette population. Les Musulmans sont représentés proportionnellement à leur nombre à l'Assemblée constituante de l'Inde. Le cabinet de l'Inde a une composition mixte. Il se compose de sept Hindous, de deux Musulmans, de deux Chrétiens, de deux hors-caste et d'un Sikh. Tous les griefs légitimes des Musulmans de n'importe quelle partie du territoire de l'Inde peuvent être exposés par les membres, musulmans ou autres, de l'Assemblée constituante — ce qui est à la fois un moyen de réprimer promptement les abus quand ils ont été effectivement consommés et de prévenir les affirmations incorrectes ou exagérées.

Au cours des derniers mois s'est établie une pratique très satisfaisante, celle des conférences entre Dominions, qui réunissent les représentants de l'Inde et du Pakistan pour discuter de problèmes tels que le relèvement des réfugiés, le traitement des minorités, etc.

Puis-je demander si, dans les conditions que je viens de décrire, le maintien de la question de Haïderabad à l'ordre du jour du Conseil présente une utilité quelconque? Comme je l'ai dit, ce qui se passe ou s'est passé en Haïderabad ne peut être considéré comme ayant une importance sur le plan international. De plus, il existe dans l'Inde des moyens constitutionnels suffisants pour redresser tous les griefs légitimes. Je voudrais assurer le Conseil que les tentatives souvent répétées pour créer à propos de Haïderabad une certaine agitation au Conseil de sécurité, qui se trouve à une distance si grande de lieux mêmes où se déroulent ces événements, sont des tentatives qui ne peuvent servir aucune fin utile. Les débats ne sont que prétextes à des déclarations qui enflamment les passions religieuses dans l'Inde et troublent ainsi la paix intérieure de ce pays. Toute question de compétence mise à part, si le Conseil de sécurité désire des informations sur l'une quelconque des questions concrètes qui se posent dans l'Inde, il ne sera pas difficile de les lui four-

of competence, on which I have already said a great deal.

The PRESIDENT (*translated from French*): I observe that, in accordance with custom, the representative of India, in dealing with the question of jurisdiction, has spoken at some length on the substance of the matter. However that may be, I repeat that the decision to hear the representative of Pakistan on the question of Hyderabad was taken on 15 December last. Does any member of the Council wish to make additional observations with regard to that decision?

Since there are no observations, I call upon the representative of Pakistan to speak.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): I am extremely grateful to the Security Council for affording me this opportunity of making my submission on behalf of Pakistan on the problem of Hyderabad. In the course of my submission, and mainly at the beginning of it, I shall attempt to deal with the question of competence also, which the representative of India has placed before the Council. At this stage I could only deal with it from an academic point of view. The narrative of events relating to Hyderabad itself will indicate, with reference to the actual position, to what extent the submission made on behalf of India can bear examination. Before I enter upon my submission on the problem itself, I wish to make two brief submissions to the Security Council on a very general character. I do so with apologies as they might appear to be matters of so simple a character as hardly to need mention here.

In the first place, it has been assumed by the representative of India that a discussion of the problem before the Security Council will lead merely to the inflaming of public opinion and might lead to embarrassment for the Government of India within India itself. On that point I desire to submit that—although my submission is bound to present a point of view to the Security Council with which India entirely disagrees and which it contests—I shall attempt to make my submission on the basis of facts which are either uncontested, in the sense that they are contained in authoritative correspondence which has passed between the Governments of India and Hyderabad, or are drawn from sources which cannot be described as in any sense prejudiced against India. I shall refrain as far as possible from making my submission to the Council in any manner which could cause any offence in any quarter, including India itself, though as I have said, our points of view differ seriously in respect of this matter.

Secondly, I wish to submit, as a preliminary statement, that it is a very naive simplification of this problem to say that India, out of its own necessities or considerations of its own security, was compelled to take this action and that, the action having been completed, there is nothing more to do about it. I am sure that the narration of events will convince the members of the Security Council that India's action, by whatever name it might be described on one side or the other, was entirely unjustified; that it amounted

nir. Mais j'insiste respectueusement sur le fait qu'il n'est ni nécessaire ni désirable, même si on ne tient pas compte de la question de compétence sur laquelle je viens de m'étendre longuement, de maintenir la question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Le PRÉSIDENT: Je remarque que, conformément à la coutume, le représentant de l'Inde, à propos de la question de compétence, a abordé assez largement le fond du débat. Quoi qu'il en soit, je répète que la décision d'entendre, dans l'affaire de Haïderabad, le représentant du Pakistan, a été prise le 15 décembre dernier. L'un des membres du Conseil désire-t-il présenter de nouvelles observations sur cette décision?

En l'absence d'observations, je donne la parole au représentant du Pakistan.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Je suis très reconnaissant au Conseil de sécurité de me permettre d'exposer le point de vue du Pakistan sur le problème de Haïderabad. Au cours de ma déclaration, spécialement au début, j'essaierai de traiter aussi la question de compétence, que le représentant de l'Inde a soumise au Conseil. Pour le moment, je ne pourrai traiter cette question que d'un point de vue purement académique. Un exposé des événements concernant directement Haïderabad, et notamment de la situation actuelle, établira jusqu'à quel point les arguments présentés au nom de l'Inde peuvent supporter l'examen. Avant d'aborder le problème, je voudrais présenter au Conseil deux brèves observations de caractère très général. Peut-être pensera-t-on qu'il était à peine besoin de présenter ici des observations aussi simples; d'avance, je prie le Conseil de m'excuser.

En premier lieu, le représentant de l'Inde a prétendu que, si le Conseil discutait ce problème, cela aurait pour effet d'enflammer l'opinion publique et de créer des difficultés pour le Gouvernement de l'Inde, sur son propre territoire. La déclaration que je vais faire (et je sais que l'Inde se refuse complètement à accepter le point de vue que je vais exposer au Conseil, qu'elle conteste même), j'essaierai de l'appuyer sur des faits incontestables: soit sur des faits qui sont exposés dans la correspondance officielle échangée entre les Gouvernements de l'Inde et de Haïderabad, soit sur des faits provenant de sources qui ne peuvent, en aucune façon, être soupçonnées de prévention contre l'Inde. Je m'efforcerai, autant que possible, de ne rien dire qui puisse offenser qui que ce soit, pas même l'Inde — bien que les points de vue de l'Inde et du Pakistan soient, je l'ai déjà rappelé, fort différents.

La seconde observation préliminaire que je tiens à faire est la suivante: c'est simplifier le problème d'une manière vraiment trop naïve que de dire que l'Inde a été obligée de prendre de telles mesures pour sauvegarder ses intérêts propres et sa propre sécurité et que, ces mesures ayant été exécutées, il n'y a plus rien à faire. Un exposé des événements convaincra, j'en suis sûr, les membres du Conseil que l'action menée par l'Inde, de quelque façon qu'on la qualifie de part et d'autre, était absolument injustifiée et que

to a breach of international peace; and that it constitutes a threat to the maintenance of peace and a continuation of aggression which calls for redress.

The Security Council is charged under the Charter with the duty of taking such action as should safeguard international peace, and is the only body which is competent to deal with problems of this character, and indeed is obliged to deal with them and must deal with them if the world is not to revert altogether to chaos and disorder. The question of Hyderabad has been pending before the Security Council, as has just been mentioned by Sir Benegal N. Rau, since 21 August last, but for one reason or another—the main one being the disinclination of India to have it discussed before the Security Council—the story of what happened has not yet been placed before the Council. So far as the area and population of Hyderabad are concerned it is well known that, apart from the questions raised by the representative of India as to whether it is a State or not and whether it is entitled to independence or not, the problem of Hyderabad relates to a very large area and a very substantial population, an area of 82,692 square miles and a population of between 17 and 18 millions.

What is the historical position of Hyderabad? Is or was Hyderabad, in the international sense, a State or not? Ever since it became a State—of whatever kind it is it never has been a part of India, except in the geographical sense. To confine oneself to recent times, during the British rule over the greater part of the sub-continent of India, the Nizam of Hyderabad was in alliance with the British. The relationship was sometimes described as a subordinate alliance, or at other times by the statement that the British exercised paramountcy or suzerainty over the Nizam.

In lay language, it amounts to this: that, as the result of treaties between the United Kingdom and the Nizam, the Nizam's foreign relations were conducted by the British, and the Nizam was not at liberty to establish independent foreign relations with other States. Under section 7 of the Indian Independence Act of 1947, all treaties between the Indian States and the United Kingdom came to an end, and, with those treaties, the relationship of paramountcy or suzerainty also came to an end.

No doubt the Security Council would like to know the answer to the following question: If the only restriction upon the Nizam's full sovereignty came to an end, then what did Hyderabad become, if it was not an independent State or a State entitled to its independence? Sir Benegal N. Rau has quoted from the speech of the Attorney-General of the United Kingdom, made during the course of the discussions of the Indian Independence Bill, saying that it was not the intention of His Majesty's Government to grant recognition to the Indian States as independent States, on 15 August 1947. That does not mean, as I shall presently show, that the States would not become, from that date, independent. All that was indicated was that it was the hope of His Majesty's Government that the Indian States would decide either to accede to either Pakistan or to India, and in order not to create barriers in the way of the fulfilment of that hope, it was

cette action constitue, sur le plan international, une rupture de la paix, une menace contre la paix, une agression qui demande réparation.

Le Conseil de sécurité, aux termes de la Charte, doit prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de la paix internationale, il est le seul organe ayant compétence pour traiter ces questions; il faut qu'il les traite, sinon le monde tombera dans le désordre et le chaos. Le problème de Haïderabad est soumis au Conseil de sécurité depuis le 21 août dernier, comme Sir Benegal N. Rau vient de le rappeler. Or, pour diverses raisons, dont la principale est que l'Inde ne tenait pas à ce que ce débat ait lieu, l'historique des événements n'a jamais été fait devant le Conseil. En dehors de la question posée par le représentant de l'Inde — celle de savoir si Haïderabad est ou non un Etat, et s'il a droit ou non à l'indépendance — il est un fait bien connu, c'est que le problème de Haïderabad intéresse une région qui a une très grande superficie et une population très importante: une superficie de 214.175 kilomètres carrés, peuplée de 17 à 18 millions d'habitants.

Quelle est historiquement la position de Haïderabad? Du point de vue international, Haïderabad est-il, a-t-il été, ou n'est-il pas, un Etat? Depuis qu'il est devenu un Etat — de quelque genre que ce soit — Haïderabad n'a jamais été considéré, sauf géographiquement, comme une partie de l'Inde. Pour ne parler que d'une époque récente, le Nizam de Haïderabad a été l'allié des Britanniques au temps où leur domination s'exerçait sur la plus grande partie de la péninsule indienne, et l'on a dit tantôt que le Nizam était un allié de second plan des Britanniques, tantôt qu'il était leur vassal.

En langage simple, la situation est la suivante: aux termes des traités passés entre le Royaume-Uni et le Nizam, le Gouvernement britannique assurait les relations internationales du Nizam, lequel n'avait donc pas le droit d'entrer en rapport direct avec les Gouvernements étrangers. La section 7 de l'*Indian Independence Act* a mis fin, en 1947, à tous les traités en vigueur entre le Royaume-Uni et les Etats indiens et, par conséquent, à la domination ou suzeraineté exercée par le Royaume-Uni sur ces Etats.

Le Conseil de sécurité se posera assurément la question que voici: attendu que la seule limite imposée à la pleine souveraineté du Nizam a été supprimée, qu'est donc devenu Haïderabad, sinon un Etat indépendant ou un Etat ayant droit à l'indépendance? L'attorney général du Royaume-Uni a déclaré, au cours de la discussion de l'*Indian Independence Bill* — Sir Benegal N. Rau vient de le rappeler — que le Gouvernement de Sa Majesté n'avait pas l'intention de reconnaître l'indépendance des Etats indiens le 15 août 1947. Cela ne signifie pas, et je vais le démontrer, que ces Etats ne sont pas devenus indépendants à partir de cette date. Tout ce que l'attorney général voulait dire c'était que le Gouvernement de Sa Majesté espérait que les Etats indiens se joindraient, ou bien au Pakistan, ou bien à l'Inde. Et, pour ne pas mettre obstacle à la réalisation de cet espoir, on déclara que le Gouvernement de Sa Majesté n'entendait pas reconnaître les Etats indiens à la

announced that His Majesty's Government did not intend to grant those States recognition immediately after the date on which the two Dominions were going to be brought into existence and the States were to become independent or entitled to their independence. As I shall presently show, the hope of the Government was that, in the course of time, the States would decide to accede either to one Dominion or to the other. However, such of them as did not would be entitled to stand alone, if they so chose. That was the position, as I shall show in a moment, of His Majesty's Government. India itself admitted last year before the Security Council [227th meeting] that that was the position.

The Prime Minister of the United Kingdom Mr. Attlee, speaking on the Indian Independence Bill in the House of Commons on 10 July 1947, said :

"With the ending of the treaties and agreements, the States regained their independence. It is the hope of His Majesty's Government that all States will, in due course, find their appropriate place within one or other of the Dominions within the British Commonwealth. But, until the constitution of the Dominions has been framed in such a way as to include the States as willing partners, there must be a less organic form of relationship between them and there must be a period before a comprehensive system can be worked out."

What does that mean? It means that the States would be independent, that it was hoped that they would choose to accede either to one Dominion or to the other, but that time must be given for them to make the decision and, in any case, they must make that decision to come in with one or the other willingly. It obviously meant, therefore, that if they did not come in, they would continue to be independent. They might find it awkward, in actual fact, to continue that independence; by force of their geographical situation—as the representative of India has said—for lack of resources, or, in the case of many of them, lack of size, etc.—but the juridical position was perfectly clear.

The Attorney-General has been quoted. Let me give a slightly more extensive quotation from his remarks during the course of the debate in the House of Commons on 14 July 1947 :

"His Majesty's Government realize that it is bound to be some time before the States will have all the information before them to enable them to take a final decision. Indeed, the constitutions of the Dominions will have to be altered so as to permit and provide for the accession of the States and to define the terms on which that accession may take place. We believe that the future of the States inevitably lies in association with British India, with whose territory their own are inextricably intertwined. But, we regard the decision which the States have to take as being their decision, and we do not intend to bring any pressure to bear upon them. We hope, as I have said, that the States will associate themselves with one or other of the new Dominions in a federal or treaty relationship on fair terms, fairly and amicably negotiated. Mr. Patel, speaking from the newly

même date où les deux Dominions étaient créés et où les Etats indiens devenaient indépendants ou avaient droit à l'indépendance. Comme je vais l'exposer, le Gouvernement de Sa Majesté espérait que, par la suite, les Etats indiens décideraient de se joindre à l'un ou à l'autre des Dominions. Toutefois, si certains de ces Etats préféraient demeurer isolés, ils en auraient le droit. Telle était bien la position adoptée par le Gouvernement de Sa Majesté, je vais le démontrer, et l'Inde elle-même l'a admis l'an dernier, devant le Conseil de sécurité [227^{ème} séance].

Le Premier Ministre du Royaume-Uni, M. Attlee, parlant à la Chambre des Communes, le 10 juillet 1947, au sujet de l'*Indian Independence Bill* a déclaré :

"En même temps que les traités et accords prennent fin, les Etats recouvrent leur indépendance. C'est l'espoir du Gouvernement de Sa Majesté que tous les Etats, le moment venu, trouvent la place qui leur convient au sein de l'un ou de l'autre des deux Dominions, dans le cadre du Commonwealth britannique. Mais tant que la constitution des Dominions n'aura pas été établie de façon à incorporer les Etats en tant qu'associés volontaires, les liens existant entre les uns et les autres devront avoir un caractère moins organique et un certain temps devra s'écouler avant l'institution d'un régime d'ensemble."

Qu'est-ce à dire? C'est dire que les Etats indiens seront indépendants; que l'on espère voir ces Etats se joindre à l'un ou l'autre des Dominions, mais qu'il faut laisser aux Etats le temps de prendre une décision et que, en tout cas, ils prendront cette décision librement. Evidemment, cela veut dire encore que, si les Etats ne se joignent pas à l'un ou l'autre Dominion, ils demeureront indépendants. En fait, il pourra se révéler difficile pour ces Etats de demeurer indépendants, soit à cause de leur situation géographique, comme le représentant de l'Inde l'a fait observer, soit parce qu'ils manquent de ressources, soit, et c'est le cas de beaucoup d'entre eux, parce qu'ils ont une trop faible étendue, etc. — mais la situation de ces Etats est, du point de vue juridique, parfaitement claire.

On a cité déjà ce qu'a dit l'attorney général, mais je voudrais lire maintenant un plus long extrait de sa déclaration à la Chambre des Communes, le 14 juillet 1947 :

"Le Gouvernement de Sa Majesté reconnaît qu'un certain temps devra s'écouler avant que les Etats disposent de tous les renseignements qui leur sont nécessaires pour prendre une décision définitive. Il faudra, certes, que les constitutions des Dominions soient modifiées pour permettre et prévoir l'adhésion des Etats et pour en déterminer les conditions. Nous pensons que, dans l'avenir, les Etats seront fatalement amenés à s'associer à l'Inde britannique, dans le territoire de laquelle leurs propres territoires sont étroitement imbriqués. Mais nous considérons que c'est aux Etats eux-mêmes qu'il appartiendra de prendre une telle décision, et notre intention est de n'exercer sur eux aucune pression. Notre espoir, je l'ai dit, est que les Etats s'associent à l'un ou à l'autre des nouveaux Dominions par des traités ou par des liens fédéraux, dans des conditions équitables

constituted States Department, has dismissed the idea of coercion."

Lord Listowel, then Secretary of State for India, speaking in the House of Lords on 16 July 1947, in the course of the debates on the Bill, observed as follows:

"From the date when the new Dominions are set up, the treaties and agreements which gave us suzerainty over the States will become void. From that date, the appointments and functions of the Crown Representative and his officers will terminate and the States will be masters of their own fate. They will then be entirely free to choose whether to associate with one or other of the Dominion Governments or to stand alone and His Majesty's Government will not use the slightest pressure to influence their momentous and voluntary decision. Whatever the future relationship between the new Dominions and the States may be, it will require prolonged consideration and discussion before the final adjustment can be made."

I trust that these brief excerpts from the speeches of responsible Ministers, including the Prime Minister, before Parliament, when the India Independence Bill was under discussion, will put it beyond doubt that so far as His Majesty's Government and the British Parliament are concerned, the position was and is that on the termination of suzerainty—which was the only restriction upon the sovereignty of the States—these States became independent. And it was then for them, voluntarily and without any pressure and coercion, to decide whether each of them would accede to India or to Pakistan, or would, in the terms of the then Secretary of State, Lord Listowel, stand alone.

In so far as the position of India itself is concerned, the very able and learned representative of India, who was in charge of India's case on Kashmir before the Security Council—Kashmir being another of the Indian States—said the following, on 15 January 1948, when addressing the 227th meeting of the Security Council:

"... when the Indian Independence Act came into force, Jammu and Kashmir"—this was the State involved in that dispute—"like other States, became free to decide whether it would accede to the one or the other of the two Dominions, or remain independent". I repeat "remain independent".

This is a clear recognition of that fact that the result of the Indian Independence Act was that the States were independent. They could thereafter choose to accede to one or the other of the two Dominions, or they could remain independent.

On the same day, the same representative, addressing the Security Council, said the following:

"The question of the future status of Kashmir *vis-à-vis* her neighbours and the world at large, and a further question, namely, whether she should withdraw from her accession to India, and either accede to Pakistan or remain independent,

et à la suite de négociations menées dans un esprit de justice et de cordialité. Toute idée de contrainte a été écartée, ainsi que M. Patel l'a déclaré au nom du Ministère des Etats qui vient d'être constitué."

Lord Listowel, qui était alors Secrétaire d'Etat pour l'Inde, a fait la déclaration suivante devant la Chambre des Lords, le 16 juillet 1947, au cours de la discussion du projet de loi:

"A la date où les nouveaux Dominions seront créés, les traités et accords aux termes desquels nous exerçons notre suzeraineté sur les Etats cesseront d'être en vigueur. A partir de cette date, le représentant de la Couronne et son personnel cesseront d'exercer leurs fonctions, et les Etats deviendront maîtres de leur destin. Les Etats seront alors entièrement libres de décider, soit de s'associer à l'un ou à l'autre des Dominions, soit de demeurer indépendants; le Gouvernement de Sa Majesté n'exercera pas la moindre pression sur ces Etats pour influencer la décision capitale qu'ils auront à prendre librement. De quelque nature que puissent être les liens qui s'établiront dans l'avenir entre les Etats et les nouveaux Dominions, il faudra que la question soit longuement étudiée et discutée avant que des dispositions définitives puissent être prises."

Ces quelques extraits de déclarations faites devant le Parlement par des ministres responsables, le Premier Ministre y compris, au moment où le projet de loi sur l'indépendance de l'Inde était en discussion, montreront de façon convaincante la position du Gouvernement et du Parlement britanniques: il était admis qu'à la cessation de la suzeraineté britannique, seule restriction à la souveraineté des Etats, ceux-ci deviendraient indépendants et qu'il leur appartiendrait, en dehors de toute pression ou coercion, de décider s'ils se rattacheraient individuellement à l'Inde ou au Pakistan, ou si, aux termes de la Déclaration de lord Listowel, alors Secrétaire d'Etat, ils demeureraient indépendants.

Pour ce qui est de l'attitude de l'Inde elle-même, l'éminent et érudit représentant de l'Inde, chargé de défendre la cause de l'Inde dans la discussion de la question du Cachemire au Conseil de sécurité (et le Cachemire est un autre des Etats indiens), a déclaré le 15 janvier 1948, à la 227^{ème} séance du Conseil de sécurité:

"Le 15 août, lorsque l'Acte d'indépendance entra en vigueur, le Jammu et le Cachemire" c'était l'Etat en cause dans le différend "contre les autres Etats, devinrent libres de décider s'ils voulaient s'intégrer à l'un ou à l'autre des deux Dominions, ou demeurer indépendants." Je répète "demeurer indépendants".

C'est là reconnaître que, du fait de l'*Indian Independence Act*, les Etats devenaient indépendants. Ils pouvaient par la suite opter pour leur rattachement à l'un ou à l'autre des deux Dominions, ou ils pouvaient rester indépendants.

Le même jour, le représentant de l'Inde a déclaré également au Conseil de sécurité:

"La question du statut à venir du Cachemire en ce qui concerne ses voisins et le monde en général, et la question ultérieure, à savoir si ce pays doit se retirer de l'Inde et accéder au Pakistan ou rester indépendant avec le droit d'obte-

with a right to claim admission as a Member of the United Nations—all this we have recognized to be a matter for unfettered decision by the people of Kashmir, after normal life is restored to them."

Is there any doubt that so far as India is concerned it recognizes the right of the States to accede to one or the other, or to remain independent with the right to claim membership in the United Nations? In the case of Kashmir, Kashmir chose accession. The Maharaja wrote a letter purporting to offer accession to India. The subjects took violent exception and a section of them rose in revolt. That section of the people wanted to accede to Pakistan. It was agreed between India and Pakistan that the question whether Kashmir should accede to Pakistan or to India—that being the only issue between the ruler and his people—should be decided by means of a free and impartial plebiscite. In the case of Hyderabad, the situation that arose was different. The ruler and his Government, for reasons which I shall place before the Security Council in a few moments, in the words of the ruler himself, decided not to accede to Pakistan or to India, but to remain independent.

The problem is different, but the juridical aspect of the question admits of no doubt, and it admits of no doubt in the words of the representative of India himself. But the clinching argument, if I might so respectfully submit, has been advanced by the learned representative of India himself this afternoon while addressing the Security Council. He has said that the decision whether the State of Hyderabad should or should not accede to India has been left to the free will of the people who will decide it by means of a plebiscite, preparations for which are now going forward by way of preparation of electoral roles, and so forth.

Sir Benegal N. RAU (India): I should like to speak . . .

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): I thought the expression used was that it was for the people of Hyderabad to decide their relationship with India, but if the representative of India desires to correct me, I am quite willing that he should intervene and do so, as I might well have misunderstood what he was stating.

The PRESIDENT (*translated from French*): Does the representative of India wish to correct a passage in the statement of the representative of Pakistan?

Sir Benegal N. RAU (India): The exact words used are: "The future of the State and its relationship with India are matters which have been left to be decided by the people. Arrangements are in train for convening a constituent assembly for this purpose."

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): I accept that correction: "the future and the State and its relationship with India". Now has the State a choice as to what relationship it would have with India? And if it has a choice and the people, as the result of this plebiscite, record their

nir l'admission aux Nations Unies en qualité de Membre, cette question, nous l'avons reconnu, doit être décidée librement par le peuple du Cachemire, lorsque la vie normale sera rétablie là-bas."

Peut-on douter, dans ces conditions, que l'Inde ait reconnu le droit des Etats à se rattacher à l'un ou à l'autre des Dominions ou à rester indépendants avec la faculté de demander leur admission à l'Organisation des Nations Unies? Le Cachemire, lui, a choisi le rattachement à l'Inde. Le Maharadjah a écrit une lettre demandant ce rattachement. Par contre, les sujets se sont élevés violemment contre cette initiative et une fraction de la population s'est révoltée, parce qu'elle voulait être rattachée au Pakistan. Il fut donc convenu entre l'Inde et le Pakistan que la question de savoir si le Cachemire se rattacherait à l'Inde ou au Pakistan — ce qui constituait le seul différend entre le souverain et son peuple — serait tranchée en toute liberté et équité par voie de plébiscite. Dans le cas de Haïderabad, la situation est différente. Pour des raisons que je vais exposer au Conseil de sécurité, le souverain et son Gouvernement, d'après les propres termes du souverain lui-même, optèrent non pas pour le rattachement au Pakistan ou à l'Inde, mais pour l'indépendance.

Le problème est différent mais, sur le plan juridique, il ne peut y avoir aucun doute, comme il ressort des déclarations du représentant de l'Inde lui-même. L'argument décisif, si je puis dire, a été avancé par l'éminent représentant de l'Inde lui-même, cet après-midi devant le Conseil de sécurité. Il a dit que le peuple de Haïderabad est libre d'opter ou non pour son rattachement à l'Inde et qu'il fera connaître son choix par voie de plébiscite, que des préparatifs sont en cours à cet effet, que des listes électorales sont établies, et ainsi de suite.

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*): Je demande la parole . . .

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Il me semblait, d'après les termes employés, que le représentant de l'Inde avait voulu dire qu'il appartenait au peuple de Haïderabad de décider de la nature de ses rapports avec l'Inde, mais si le représentant de l'Inde désire me reprendre, je suis tout prêt à accepter ses corrections, car il se peut que je n'aie pas bien compris le sens de ses déclarations.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Inde désire-t-il rectifier un passage de l'exposé du représentant du Pakistan?

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*): Les termes employés sont les suivants: "C'est le peuple de Haïderabad qui décidera de l'avenir de l'Etat et de ses relations avec l'Inde. Des dispositions ont été prises pour qu'une Assemblée constituante se réunisse à cet effet."

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Je prends acte de cette correction: "l'avenir de l'Etat et ses relations avec l'Inde". Mais l'Etat est-il libre actuellement d'exercer un choix en ce qui concerne ses relations avec l'Inde? Et s'il le peut et si le peuple, par le

decision in favour of independence, will India recognize that decision or will it not?

Sir Benegal N. RAU (India): I think I have made it clear that in so far as the question of independence is concerned, India's position is that no Indian State within its borders can be independent.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): I quite understood that position. As a matter of fact, the representative of India did go on clearly to state that India cannot recognize the independence of any of those States under any circumstances. I was merely drawing attention to the fact, which I shall elaborate a little further when I come to the question of the negotiations between the two States, that while India goes on saying that today, in the course of these negotiations India clearly stated, and India still goes on to imply, that it is for the people to decide what the relationship of the State to India is going to be.

Now, a decision means choosing either one thing or another. The representative of India has not explained what choices are open to the people from which to make their selection. Will they be called upon to decide, "Do you accede to India, or do you want to remain independent?", or will they be called upon to decide, "Do you accede to India or do you accede to India?"

Sir Benegal N. RAU (India): So far as independence is concerned, I think it has been made clear that India will not recognize any of the Indian States within its borders as independent, in the same way as which, in the old days, no Indian State was regarded as independent. However, there are two choices open: the State can decide to accede, which carries with it the privileges of membership in the legislature, and so on; or it need not accede—but it will be subject to having its external affairs looked after by India. So far as independence is concerned, India's position is quite clear. Within those limits, it is open to the State to say either "We shall accede" or "We shall remain outside"—but, in that latter case, it will be in the same position in which it was in the days before 1947.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): I shall not carry on a controversy across the table with my learned and distinguished friend. By this time, I hope, the Security Council is in full possession of the facts as to what India's position is today: that the people of Hyderabad will have the choice of deciding whether they will accede to India and hand over the conduct of their foreign affairs to India or whether they will not accede to India and will hand over the conduct of their foreign affairs to India just the same.

My submission is, however, that the juridical position is quite clear, both on the terms of the Indian Independence Act and on the explanation of those terms furnished to the British Parliament by the British Prime Minister and his colleagues. On the admission of India itself, nothing could be clearer than the statement of Sir Gopalaswami Ayyangar before the Security Council [227th meeting] that the States were entitled to their independence and that, as a matter of fact, such

jeu du plébiscite, opte pour l'indépendance, l'Inde reconnaîtra-t-elle ou non cette décision?

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*): Je crois avoir nettement indiqué que, pour ce qui est de l'indépendance, l'Inde estime qu'aucun Etat indien situé à l'intérieur de ses frontières ne peut être indépendant.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Cela, je l'ai bien compris. En fait, le représentant de l'Inde a aussi déclaré sans équivoque que l'Inde ne peut, en aucun cas, reconnaître l'indépendance de l'un quelconque de ces Etats. J'attirerais simplement l'attention du Conseil sur le fait suivant, sur lequel je reviendrai par la suite lorsque j'arriverai aux négociations entre les deux Etats: contrairement à ses affirmations actuelles au sujet de l'indépendance, l'Inde a déclaré sans ambages au cours des négociations entre nos Etats et elle continue à laisser entendre maintenant qu'il appartient au peuple de décider de la nature des rapports futurs entre Haïderabad et l'Inde.

Or, une décision implique un choix; mais le représentant de l'Inde n'a pas expliqué quelle alternative est laissée au peuple. Lui donnera-t-on le choix entre le rattachement à l'Inde et l'indépendance ou entre le rattachement à l'Inde et le rattachement à l'Inde?

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*): En ce qui concerne l'indépendance, je pense qu'il a été établi clairement que l'Inde ne reconnaîtra l'indépendance d'aucun des Etats indiens situés à l'intérieur de ses frontières; de même, dans le passé, aucun Etat indien n'était considéré comme indépendant. Cependant, l'Etat se trouve en présence de deux possibilités: il peut soit opter pour son rattachement à l'Inde, ce qui entraîne, entre autres privilèges, celui d'avoir accès au corps législatif, soit ne pas opter pour ce rattachement et accepter, alors, que l'Inde s'occupe de ses affaires extérieures. L'attitude de l'Inde est donc très claire. Dans ces limites, l'Etat est libre de se rattacher à l'Inde ou de n'y pas consentir, mais, dans ce dernier cas, sa position sera exactement la même qu'avant 1947.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Je ne vais pas engager une controverse avec mon érudit et distingué ami. J'espère que le Conseil est maintenant en possession de tous les éléments qui définissent la position actuelle de l'Inde, à savoir que le peuple de Haïderabad pourra choisir de se rattacher à l'Inde en abandonnant à ce pays le soin de diriger ses affaires étrangères ou de rester indépendant, en confiant quand même à l'Inde la conduite de ses affaires étrangères.

Je soutiens que, du point de vue juridique, la situation est claire, du fait de l'*Indian Independence Act* et des explications que le Premier Ministre et ses collègues ont fournies au Parlement britannique au sujet de cette loi. L'Inde a reconnu elle-même (et rien ne peut être plus clair à cet égard que la déclaration de Sir Gopalaswami Ayyangar devant le Conseil de sécurité) [227^{ème} séance] selon laquelle les Etats avaient droit à l'indépendance et que, de fait, ceux d'entre eux

of them as chose to stand out had the right to become Members of the United Nations.

India has gone on to contend that the dispute, if any, between Hyderabad and India in a domestic matter. I presume that the representative of India intended to invoke Article 2, paragraph 7, of the Charter—although, curiously enough, all that he submitted in that connexion was emphasized by the use of the words “today” and “now”: that is to say, today Hyderabad has been left no choice; now, Hyderabad has become a domestic matter. But if Hyderabad was independent before 12 September of last year, then the mere fact that its independence has been destroyed does not make the dispute a domestic matter for India. If that were so, then, after every annexation by one State of territory belonging to another State, once the annexation had been completed as the result of military action—I shall describe it in no harsher terms—the State that had gained the accession might say: “Well, this is now a domestic matter. Today, it is a domestic matter. The territory is part of our territory, and there is no trouble about it.”

The representative of India has said that one cannot draw upon the analogy of Indonesia because Indonesia had been given *de facto* recognition by certain States and therefore, in some manner or other, had become a State. Out of the major problems that have come before the United Nations in which Article 2, paragraph 7, has been invoked by the State against which the complaint was made, the two outstanding ones—if not the only two—were the question of the treatment of Indians in South Africa and the problem of Indonesia. It is somewhat of an irony that, in each of those cases, India was the complainant or a co-complainant.

Let us consider the question of the treatment of Indians in South Africa. Indians in South Africa, although unjustly and unfairly deprived of the most valuable rights of citizenship and subjected to severe forms of racial discrimination, are nevertheless subjects of the Union of South Africa. There is no question there of any State, much less of any independent State—no question of political freedom or liberty in the sense of the setting up of an independent State. Nevertheless, India was able, rightly and successfully, to plead before the Committees of the General Assembly and before the General Assembly itself that the question was one of international character, that it could validly be taken note of and discussed by the General Assembly, and that recommendations in regard to it could be made by the General Assembly.

Again, Indonesia, although struggling for its independence and certainly, in our view, entitled to independence, and now happily assured of its independence—at least, so we hope, after the recent agreement between the Netherlands and the Republic of Indonesia—was, when the war with Japan broke out, a colony of the Netherlands, and the Netherlands could perhaps with some plausibility, if not with some justification, argue that the

qui préféreraient rester indépendants seraient en droit de devenir Membres de l'Organisation des Nations Unies.

L'Inde a ensuite prétendu que le différend, s'il y en a un, entre Haïderabad et l'Inde, est une affaire d'ordre intérieur. Je suppose que le représentant de l'Inde entendait invoquer le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte, bien que, fait assez étrange, toutes ses affirmations sur ce point aient été soulignées par les mots “aujourd'hui” et “maintenant”, ce qui équivaut à dire: aujourd'hui, Haïderabad n'a pas le choix; maintenant, la question de Haïderabad est devenue une question d'ordre intérieur. Toutefois, s'il est vrai que Haïderabad était indépendant avant le 12 septembre de l'année dernière, le simple fait que son indépendance lui ait été enlevée ne transforme pas le différend en une affaire relevant de la compétence nationale de l'Inde. S'il en était ainsi, chaque fois qu'un Etat annexerait un territoire appartenant à un autre Etat, dès que l'annexion aurait été réalisée grâce à des opérations militaires — et je ne veux pas employer d'expression plus énergique — l'Etat qui aurait réussi à annexer le territoire pourrait dire: “Désormais, cette affaire nous concerne seuls. Elle relève maintenant de notre compétence. Le territoire fait partie de notre propre territoire, il est inutile de s'en préoccuper.”

Le représentant de l'Inde a déclaré qu'on ne peut faire de rapprochement avec la question indonésienne, étant donné que l'Indonésie a été reconnue *de facto* par certains Etats et qu'elle est donc devenue, d'une manière ou d'une autre, un Etat. Parmi les problèmes importants qui ont été soumis à l'Organisation des Nations Unies et au sujet desquels l'Etat contre lequel on avait porté plainte a invoqué le paragraphe 7 de l'Article 2, les deux principaux — sinon les seuls — sont la question du traitement des Hindous établis dans l'Union Sud-Africaine et la question indonésienne. On peut constater avec quelque ironie que, dans les deux cas, l'Inde a été la partie plaignante ou l'une des parties plaignantes.

Examinons un instant la question du traitement des Hindous établis dans l'Union Sud-Africaine. Les Hindous établis dans ce pays, bien qu'ils soient injustement privés des droits civiques les plus précieux et victimes de discriminations raciales sévères, sont néanmoins des ressortissants de l'Union Sud-Africaine. Il n'est pas question ici d'Etat, encore moins d'Etat indépendant, ni de liberté politique au sens où l'implique la création d'un Etat indépendant. Néanmoins, l'Inde a réussi, à bon droit, à soutenir devant les Commissions de l'Assemblée générale et devant l'Assemblée générale elle-même, que cette question avait un caractère international, qu'elle pouvait, à juste titre, être prise en considération et discutée par l'Assemblée générale, et que cette dernière pouvait présenter des recommandations à ce sujet.

Quant à l'Indonésie, qui lutte maintenant pour l'indépendance, indépendance à laquelle j'estime qu'elle a certainement droit, et qui a heureusement maintenant l'assurance de l'obtenir — je l'espère du moins après l'accord intervenu récemment entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie — c'était une colonie néerlandaise, lorsque la guerre avec le Japon a éclaté, et les Pays-Bas pouvaient peut-être, pour des motifs plausibles, sinon avec

dispute between itself and the Republic of Indonesia was of a domestic nature. Nevertheless, India, along with other States, was able to persuade the Security Council that the dispute was of an international character which ought to be entertained by the Security Council and upon which the Security Council should concentrate every effort to secure a peaceful solution.

Compare Hyderabad. Here is a State having a ruler and all the machinery of a State: a legislature, an executive, a ministry—all the normal functions: judiciary, political existence, full internal sovereignty, a sovereignty which had, as the result of a treaty, surrendered to the paramount Power—as the British were described—the right to conduct its foreign affairs. Those treaties have now been abrogated by a solemn act of Parliament. Those who were responsible for that legislation have announced that, after the date set out in that Act, namely, 15 August 1947, there would be no paramountcy, which constituted the only restriction upon the sovereignty of the State. That State was independent. The independence of that State, whatever the justifications that may be offered in respect of that action, has been destroyed by military action, and it is contended that the matter is a domestic one.

I submit, with all respect, that the matter is not domestic.

The question of the treatment of Indians in South Africa, though it has a political aspect, is essentially a humanitarian problem. The problem of Indonesia, without going into technical terms, is both political and humanitarian. The problem of Hyderabad is, in the first place, a matter of the securing of international and regional peace; next, it is a political question; and finally, it is a humanitarian question. It is a matter of peace because the military action of India constitutes—and I mean no offence, but I have been at a loss to select any other expression for its description—an aggression against an independent State, and therefore a breach of international peace. It also constitutes a grave threat to the maintenance of peace between India and Pakistan.

The representative of India has again invited the attention of the Security Council to the fact that there are in India today over 30 million Muslims, which is true. He has also said that no government could afford to ill-treat so large a minority. Let us hope that is so. But in the past occurrences and incidents have taken place which have created grave doubts in the minds of Muslims both in India and in Pakistan, not with regard to the intentions of the Government of India in this respect, but certainly sometimes with regard to the ability of that Government to safeguard the minorities. But it is the hope now that the major difficulties, which certainly arose after 15 August 1947, have been overcome, so far as the treatment of Muslims in India is concerned and, indeed, of other minorities, that their treatment will in fact be as desirable, as fair and as just as not only the Government of India may desire, but as the Government of Pakistan may desire. I concede that. But this is not a question of the treatment within India of a minority. It

quelque raison, prétendre que le différend entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie relevait de leur compétence nationale. Or l'Inde, avec d'autres Etats, a réussi à persuader le Conseil de sécurité que le différend avait un caractère international, que le Conseil de sécurité devait l'examiner et déployer tous ses efforts pour arriver à une solution pacifique.

Examinons maintenant le cas de Haïderabad. Voici un Etat ayant à sa tête un souverain et qui possède tous les rouages d'un Etat, pouvoir législatif, pouvoir exécutif, ministère, qui exerce toutes les fonctions normales de l'Etat, notamment la fonction judiciaire, qui existe politiquement, qui détient la souveraineté nationale complète mais qui, à la suite d'un traité, avait cédé à la Puissance souveraine (c'est ainsi que la Grande-Bretagne était désignée) le droit de diriger ses affaires extérieures. Ce traité a maintenant été abrogé par un acte solennel du Parlement. Les responsables de cette mesure législative ont déclaré qu'après la date mentionnée dans la loi, c'est-à-dire le 15 août 1947, il n'y aurait plus aucune restriction à la souveraineté de l'Etat. Cet Etat était indépendant. Or, son indépendance, quels que soient les motifs que l'on puisse invoquer pour justifier cette intervention, lui a été ravie par une intervention militaire et l'on prétend maintenant qu'il s'agit d'une affaire d'ordre intérieur.

Je me permets de déclarer, pour ma part, que ce n'est pas une affaire d'ordre intérieur.

La question du traitement des Hindous établis dans l'Union Sud-Africaine, si elle présente un aspect politique, est essentiellement d'ordre humanitaire. La question indonésienne, sans faire de distinctions techniques, est à la fois politique et humanitaire. Le problème de Haïderabad intéresse au premier chef le maintien de la paix sur le plan international et régional; ensuite il a un aspect politique et, enfin, un caractère humanitaire. La paix est en jeu puisque les opérations militaires entreprises par l'Inde — je ne voudrais pas employer une expression offensante, mais j'ai de la peine à en choisir une autre — constituent une agression contre un Etat indépendant et par conséquent une rupture de la paix internationale. Elles menacent aussi gravement la paix entre l'Inde et le Pakistan.

Le représentant de l'Inde a encore attiré l'attention du Conseil de sécurité sur le fait qu'il y a aujourd'hui dans l'Inde plus de 30 millions de Musulmans. C'est exact. Il a également déclaré qu'aucun gouvernement ne pouvait se permettre de maltraiter une minorité aussi importante. Espérons qu'il en est ainsi. Toutefois, des événements et des incidents qui ont eu lieu dans le passé ont fait naître des doutes sérieux dans l'esprit des Musulmans, tant dans l'Inde qu'au Pakistan, en ce qui concerne non pas les intentions du Gouvernement de l'Inde à ce sujet, mais plutôt, dans certains cas, son aptitude à protéger les minorités. On espère maintenant que les plus graves des difficultés qui avaient bel et bien surgi après le 15 août 1947 ont été résolues en ce qui concerne le traitement des Musulmans et, également, des autres éléments minoritaires établis sur le territoire indien, et que ces minorités seront traitées avec autant de justice et d'équité que le désirent non seulement le Gouvernement de l'Inde mais aussi le Gouvernement du Pakistan. Je veux bien

is the problem of Hyderabad, which I have proceeded to unfold before the Security Council, the continuation of which constantly acts as a disturbing factor with regard to the relations between India and Pakistan, which relationship causes friction and subjects the Government of Pakistan to pressure from its own people, pressure which, on occasion, mounts sharply for active intervention. The Government of Pakistan has had to exercise a great deal of restraint, both inside the Government and with regard to the people themselves at certain stages during the development of affairs in Hyderabad, to prevent action which might destroy the possibility of the continuation of peaceful relations between the two States; and it is continuously under that pressure. That is the principle reason why, on behalf of Pakistan, I requested the Security Council at the 382nd meeting to grant me a hearing on this problem.

Secondly, this problem is of a political character. It affects the independence and sovereignty of a State. On that I have already made my submission.

It is also a humanitarian problem. It has involved, as I shall presently show, large masses of people in suffering, in misery and in persecution, and the passing of their lives in fear. There is persecution of the minority in Hyderabad, which is continuing. There is persecution of members of the Government of Hyderabad as it existed at the time India took its military action. They are still being persecuted. There is persecution of highly-placed individuals. For all these reasons, it is a problem which it is fitting for the Security Council to entertain, to look into, and to devise some means of solving.

I now invite the attention of the Security Council to the development of the dispute. What has happened? I am afraid it will have to be a somewhat detailed narrative, but I shall try to condense it as much as I can. If the members of the Security Council are to have any adequate idea of how the trouble arose and what its important elements are, I trust they will be prepared to bear with me while I draw their attention to what has taken place, based on authoritative documents which passed between the Government of Hyderabad and the Government of India. Incidentally, some of those passages from the very voluminous correspondence which I shall select for placing before the Security Council will also bear upon the question of competence which the representative of India has raised.

As soon as the announcement of 3 June 1947 was made by the British Prime Minister, which indicated how the constitutional problem of India was to be resolved—by the setting up of the two independent States, and so on—the Nizam made the following declaration. I shall now read paragraph 2 of the declaration, or decree of the Nizam: what is called, in the vernacular, a Firman. This is paragraph 2 of the Firman of His Exalted Highness the Nizam, issued on 11 June 1947.

“The basis of the division of British India is communal. In my State, however, the two major communities live side by side and I have sought, since I became ruler, to promote by every means good and friendly relations between them. My ancestors and I have always regarded the Muslims and the Hindus as the two eyes of the State and

l'admettre. Mais il ne s'agit pas du traitement d'une minorité dans l'Inde. Il s'agit de la question de Haïderabad que j'ai commencé à exposer devant le Conseil de sécurité. La prolongation de la situation actuelle est une cause continuelle de friction entre l'Inde et le Pakistan, elle est une source de désaccords et expose le Gouvernement du Pakistan à une pression de la part de son propre peuple, qui parfois exigerait presque une intervention armée. Pendant que se déroulaient les événements de Haïderabad, le Gouvernement du Pakistan a dû, à certains moments, se contenir et calmer le peuple pour empêcher toute action qui eût pu mettre fin aux relations pacifiques entre les deux Etats. Le peuple continue à exercer cette pression. C'est la raison principale pour laquelle, au nom du Pakistan, j'ai demandé au Conseil lors de sa 382ème séance de m'accorder une audience.

J'ai dit que ce problème présentait aussi un aspect politique. Il concerne, en effet, l'indépendance et la souveraineté d'un Etat. J'ai déjà exposé mes vues à ce sujet.

Le problème a également un aspect humanitaire. Je vais montrer qu'il est une cause de souffrances, de misères et de persécutions pour une partie considérable de la population, qu'il oblige à vivre dans la crainte. La minorité continue à être persécutée en Haïderabad. On continue également à y persécuter les membres du Gouvernement de Haïderabad qui étaient au pouvoir au moment où l'Inde a entrepris son action militaire, ainsi que de hauts fonctionnaires ou des notables. Pour toutes ces raisons, il convient que le Conseil de sécurité examine le problème, et trouve le moyen de le résoudre.

J'attire maintenant l'attention des membres du Conseil sur l'évolution du différend. Que s'est-il passé? Je crains de devoir faire un récit quelque peu détaillé, j'essaierai pourtant d'être aussi bref que possible. Si les membres du Conseil veulent avoir une idée exacte de la façon dont le conflit a commencé et de ses éléments importants, je suis persuadé qu'ils me permettront de leur signaler les événements qui ont eu lieu, en me fondant sur des documents dignes de foi échangés entre le Gouvernement de Haïderabad et le Gouvernement de l'Inde. Incidemment, certains des extraits que je choisirai dans une correspondance très volumineuse pour les présenter au Conseil de sécurité ont également quelque rapport avec la question de compétence que le représentant de l'Inde a soulevée.

Dès que le Premier Ministre eut annoncé, le 3 juin 1947, comment le problème constitutionnel de l'Inde allait être résolu, notamment par la création de deux Etats indépendants, le Nizam a fait la déclaration suivante. Je vais vous donner lecture du paragraphe 2 de cette déclaration ou décret du Nizam, que, dans la langue du pays, on appelle un firman. Voici le paragraphe 2 du firman de Son Altesse le Nizam, publié le 11 juin 1947.

“Le partage de l'Inde britannique repose sur le principe de la séparation des communautés religieuses. Dans mon Etat, cependant, les deux principales communautés vivent côte à côte et je me suis efforcé, depuis que j'ai pris la direction des affaires publiques, de maintenir par tous les moyens entre elles des relations cordiales et amicales.

the State itself to be the indivisible asset of all the communities inhabiting it. I am happy to say that there has not been in my State the same acute cleavage as has led to the recent events in British India. The subjects of my State have affinities and common interest with both the contemplated new Unions. (This means India and Pakistan.) By sending representatives to either of the Constituent Assemblies, Hyderabad would seem to be taking one side or the other. I am sure I am consulting the best interests of my subjects by declining to take such a course. I have, therefore, decided not to send representatives to either of the Constituent Assemblies."

Thus, almost within a week of the announcement of the plan of 3 June, the Nizam, who was then, I suppose—presumably even in the view of the Government of India and of Sir Benegal N. Rau—acting freely, announced his decision that he was not going to participate in the Constituent Assembly either of Pakistan or of India, as he wanted to keep aloof. Then on 9 July he wrote a letter to the Crown Representative, that is, the Governor-General, who then occupied two positions: the Viceroy of India was the Governor-General of British India and was Crown Representative *vis-à-vis* the States, so that any relationship between the States and British India was conducted by him not as Governor-General of India but as the representative of His Majesty the King. I shall read from a letter addressed to the Crown Representative on 9 July 1947:

"As Your Excellency knows, both before you went to England and while you were there, I asked that my State should be accorded Dominion status when the British should leave India. I have always hitherto felt assured that after more than a century of faithful alliance, during which I have reposed all my confidence in the British, I should certainly be able to remain without question within the family of the British Commonwealth. Clause 7 appears to deny me even that. I still hope that no difficulty will be allowed to impede direct relations between me and His Majesty's Government. I was recently informed that Your Excellency had undertaken to ensure a pronouncement in Parliament to establish that such relations can be entertained. My hope is that, once established, these relations will develop into closer union between my State and the British Crown to which for so many years I have been tied in faithful alliance. Meantime, I shall undertake and continue active negotiations with the new Dominions in order to reach sensible practical arrangements for the transition period, so that the future of Indian States and India generally can be assured, so far as possible, in an orderly fashion.

"I feel bound to make this protest to Your Excellency against the way in which my State is being abandoned by its old ally, the British

Mes ancêtres et moi avons toujours considéré les Musulmans et les Hindous comme les deux yeux de l'Etat, l'Etat lui-même étant le bien indivisible de toutes les communautés qui l'habitent. Je suis heureux de dire que mon Etat n'a jamais connu une scission aussi rigoureuse que celle qui a causé les récents événements dans l'Inde britannique. Les sujets de mon Etat ont des affinités et une communauté d'intérêts avec l'une et l'autre des deux futures Unions. (C'est-à-dire l'Inde et le Pakistan.) En envoyant des représentantes, Haïderabad paraîtrait prendre parti. Je suis certain d'agir conformément aux véritables intérêts de mes sujets en refusant de m'engager dans une telle voie. J'ai donc décidé de n'envoyer de représentant à aucune des Assemblées constituantes."

Ainsi, guère plus d'une semaine avant la publication du plan du 3 juin, le Nizam qui, à mon avis, et vraisemblablement même de l'avis du Gouvernement de l'Inde et de Sir Benegal N. Rau, agissait en toute liberté, a fait connaître sa décision de ne pas participer aux travaux d'aucune des Assemblées constituantes, que ce fût celle du Pakistan ou celle de l'Inde, et de se tenir à l'écart. Le 9 juillet 1947, le Nizam a envoyé une lettre au représentant de la Couronne, c'est-à-dire au Gouverneur général, qui occupait alors une double position; le Vice-Roi était, en effet, Gouverneur général de l'Inde britannique et représentant de la Couronne auprès des Etats, de sorte qu'il dirigeait les relations entre les Etats d'une part et l'Inde britannique de l'autre, non pas en tant que Gouverneur général de l'Inde, mais en qualité de représentant de Sa Majesté. Voici donc un passage d'une lettre adressée au représentant de la Couronne, à la date du 9 juin 1947:

"Comme Votre Excellence le sait, avant même que vous ne vous rendiez en Angleterre et, de nouveau, alors que vous vous trouviez dans ce pays, j'ai demandé que mon Etat reçoive le statut de Dominion, au moment où les Britanniques quitteront l'Inde. Jusqu'ici, j'ai toujours été persuadé que, après plus d'un siècle d'alliance loyale avec la Grande-Bretagne — période au cours de laquelle mon pays a placé toute sa confiance dans les Britanniques — je pourrais, sans conteste, demeurer dans la grande famille du Commonwealth britannique. La clause 7 semble me refuser jusqu'à cela. J'espère, cependant, qu'aucune difficulté ne viendra faire obstacle à l'établissement de relations directes entre le Gouvernement de Sa Majesté et moi-même. J'ai récemment appris que Votre Excellence s'efforçait d'obtenir qu'une déclaration fût faite au Parlement, autorisant l'établissement de telles relations. J'espère sincèrement que ces relations, une fois établies, se transformeront en une union plus étroite encore entre mon Etat et la Couronne britannique, à laquelle je suis lié depuis tant d'années par l'alliance la plus loyale. Dans l'intervalle, j'engagerai et je poursuivrai des négociations actives avec les nouveaux Dominions, en vue d'arriver à un arrangement raisonnable et pratique pour la période de transition, permettant de régler, dans le calme, autant que possible, l'avenir des Etats indiens et de l'Inde en général.

"Je suis contraint de protester, auprès de Votre Excellence, contre la façon dont mon Etat se voit abandonné par son allié traditionnel, le

Government, and the ties which have bound me in loyal devotion to the King-Emperor are being severed. I hope that Your Excellency will place my letter before His Majesty's Government. I shall, for the present, refrain from publishing it lest I should in any way embarrass my old friends and allies in the eyes of the world. I must, nevertheless, retain my right to publish it at a later stage, if it should become necessary in the interests of my State."

On 8 August 1947 he wrote again to the Crown Representative, and in the course of his letter he observed as follows:

"As Your Excellency knows, while Hyderabad is necessarily closely connected in various ways with what will now become the Dominion of India, there are also many ties between my State and the future Pakistan Dominion. It will be within Your Excellency's knowledge also that in this State, which my ancestors and I have ruled for more than two centuries, there has been little communal disturbance, and the cleavage on religious grounds has always been much less acute than in British India. It is my earnest wish to pursue a policy which will enable this freedom from discord and disorder to continue, and for this purpose I must take into account the importance of maintaining good relations with both the new Dominions.

"It is not yet clear how far and in what manner the Indian Dominion and the Pakistan Dominion will consult and co-operate on matters of common concern or how closely their policies can be integrated on the essential subjects of external affairs and defence. I understand that this is a matter which, it is recognized, cannot be resolved before 15 August. It is not possible for me to contemplate an organic union with either"—this was his firm declaration of policy—"of the Dominions until I am more fully informed on these matters. I am bound at this stage to wait and see how the relations between the two Dominions are regulated and developed.

"I was happy to observe that in the recent debates in Parliament on the Indian Independence Bill the difficulties of the immediate position for such States as Hyderabad did not pass unnoticed. I need only remind Your Excellency, by way of illustration, of three speeches for the Government which recognized that the States ought not to be asked for hurried decisions at this juncture and that a treaty rather than a federal relationship might be the solution in present circumstances."

Then the Nizam goes on to quote from the declarations made in Parliament, some of which I have already read out to the Security Council. Later on in the course of the same letter he goes on to say:

"I have naturally and necessarily taken into account the fact that the Dominion of India is my neighbour and I am fully prepared . . . to enter into a treaty with them whereby a suitable arrangement is made in respect of land communication, so that all-India standards are recognized, and through communications and mutual

Gouvernement britannique, et dont on brise les liens de profond loyalisme qui l'unissent au Roi-Empereur. J'espère que Votre Excellence communiquera ma lettre au Gouvernement de Sa Majesté. Je m'abstiendrai de publier cette lettre pour le moment, de crainte d'embarrasser aux yeux du monde mes amis et alliés de longue date. Je dois, cependant, me réserver le droit de publier cette lettre par la suite, si les intérêts de mon Etat l'exigent."

Le 8 août 1947, le Nizam a envoyé une nouvelle lettre au représentant de la Couronne, dans laquelle il écrivait:

"Comme Votre Excellence le sait bien, si Haïderabad s'intéresse nécessairement de très près, et à bien des égards, au sort du futur Dominion de l'Inde, il est également uni par de nombreux liens au futur Dominion du Pakistan. Votre Excellence n'ignore pas non plus que dans cet Etat, que mes ancêtres et moi-même gouvernons depuis plus de deux siècles, les troubles religieux ont toujours été rares et que la division entre membres des différentes confessions a toujours été moins profonde que dans l'Inde britannique. Je désire vivement poursuivre une politique telle que l'harmonie et l'ordre continuent de régner dans le pays et, à cette fin, je dois tenir compte de l'importance qui s'attache au maintien de bonnes relations avec l'un et l'autre des nouveaux Dominions.

"Nous ne savons pas encore nettement dans quelle mesure et de quelle manière le Dominion de l'Inde et celui du Pakistan se consulteront et coopéreront en ce qui concerne les questions d'intérêt commun, ni jusqu'à quel point ils pourront coordonner leur politique dans les domaines essentiels des affaires étrangères et de la défense. J'entends que c'est là une question qui, de l'avis commun, ne peut être résolue avant le 15 août. Il m'est impossible" et cette déclaration définit fermement la politique du Nizam "d'envisager une union complète avec l'un ou l'autre des Dominions avant d'obtenir des renseignements plus complets. Pour le moment, je suis obligé d'attendre et de voir comment s'établiront et se développeront les relations entre les deux Dominions.

"J'ai remarqué avec satisfaction qu'au cours des derniers débats qui ont eu lieu au Parlement au sujet de l'*Indian Independence Bill*, on n'a pas passé sous silence les difficultés que présente la situation actuelle pour des Etats tels que Haïderabad. A titre d'exemple, il me suffit de rappeler à Votre Excellence trois discours prononcés au nom du Gouvernement, où il est reconnu qu'il ne faut pas inviter les Etats à prendre des décisions hâtives en ce moment critique, et qu'un traité, plutôt que l'établissement de relations fédérales, pourrait constituer une solution adaptée aux circonstances."

Le Nizam cite ensuite des déclarations faites au Parlement, dont j'ai déjà donné partiellement lecture au Conseil de sécurité. Il déclare plus loin, dans la même lettre:

"Naturellement, j'ai été obligé de tenir compte du fait que le Dominion de l'Inde est mon voisin et je suis entièrement prêt . . . à conclure avec lui un traité contenant des dispositions appropriées, en ce qui concerne les communications terrestres, de manière à faire observer les mêmes règles dans tout le territoire de l'Inde, et à assurer

interchange facilities are assured, and Hyderabad contributes an agreed number of troops to the defence of the Dominion. Moreover, I should be willing to agree in this treaty to conduct the external affairs of my State in general conformity with the foreign policy of the Dominion of India. But it would be necessary for me to provide against the possibility, which I earnestly hope will never arise in fact, that the two new Dominions might pursue a mutually hostile policy. In that case, it would be unthinkable for my State to pursue a hostile policy towards the Dominion of Pakistan and it would have to be provided that Hyderabad in such an event would remain neutral."

I omit one sentence and continue :

"It is a matter of deep satisfaction to me that both the new Dominions will be within the family of the British Commonwealth of Nations. I should want a provision inserted in the treaty whereby if, unhappily, either party should at some future date decide to secede from the Commonwealth the other party should be free to review the provisions of the treaty. For, in spite of the provisions of section 7 of the Indian Independence Act, I cannot believe that, after more than a century of faithful alliance, it is the intention of the British Government to throw my State out of the Empire against my will."

Then he goes on to say :

"Before I turn to other provisions which would need to be included in such a treaty, I must record my astonishment and regret that, though Hyderabad's Negotiating Committee was available in Delhi for a fortnight until 5 August, those who will be responsible for the Dominion of India refused to negotiate with them on any subject, even including standstill agreements and Berar, unless as an essential preliminary Hyderabad was prepared to agree to accede. It was made absolutely plain by my Committee that, short of accession, Hyderabad was ready and willing to enter into treaty relationship."

Then, a sentence or two later, he says :

"It is recognized that section 7 of the Indian Independence Act does not cover the whole ground. For this very reason Hyderabad was anxious to negotiate a standstill agreement, but those responsible for the Dominion of India declined to take part in such negotiations. My State will nevertheless do its best, even without such an agreement, to avoid any administrative deadlock which is bound to cause inconvenience to both. If any such deadlock or inconvenience should occur, the fault will rest squarely on the Dominion of India."

At that very early date it was quite clear what the position taken up by both sides was. The Nizam said, "I recognize the fact that India is my neighbour, that I have to have close treaty and friendly relationships with them, and that that treaty will cover all the subjects of communications, of defence and of external affairs, but those must be regulated by treaty and not by accession."

les possibilités d'échanges réciproques et la circulation d'un pays à l'autre, Haïderabad affectant à la défense du Dominion des forces armées dont l'importance serait fixée par un accord mutuel. De plus, je serais prêt à accepter, dans ce traité, de conduire les affaires étrangères de mon Etat suivant les grandes lignes de la politique étrangère de l'Inde. Mais j'estimerai nécessaire de prévoir l'éventualité — qui, je l'espère sincèrement, ne se produira jamais — de relations hostiles entre les deux nouveaux Dominions. Dans ce cas, il serait inconcevable que mon Etat pût poursuivre une politique hostile au Dominion du Pakistan ; il conviendrait donc d'établir que l'Etat de Haïderabad, en pareil cas, resterait neutre."

Je saute une phrase et je poursuis :

"Je suis très heureux que les deux nouveaux Dominions soient compris dans la famille du Commonwealth britannique. Je voudrais que le traité contienne une clause selon laquelle si, par malheur, l'une des deux parties décidait, à l'avenir, de quitter le Commonwealth, l'autre partie devrait être libre de reviser les dispositions du traité. Car, malgré les termes de la section 7 de l'*Indian Independence Act*, je ne peux croire que, après plus d'un siècle d'alliance fidèle, le Gouvernement britannique ait l'intention d'exclure mon Etat de l'Empire, contre ma volonté."

Le Nizam déclare encore dans cette lettre :

"Avant de passer aux autres dispositions qu'il serait nécessaire d'inclure dans un tel traité, il me faut constater avec surprise et regret que les autorités du futur Dominion de l'Inde ont refusé d'entrer en relations avec la Commission de négociations de Haïderabad (bien que celle-ci se fût tenue à leur disposition à Delhi pendant deux semaines, jusqu'au 5 août) et de négocier avec elle sur aucun sujet, y compris les accords de *statu quo* et la question de Berar, à moins que Haïderabad ne se déclare prêt, comme condition préalable, à accepter son rattachement à l'Inde. La Commission a fait savoir très clairement que Haïderabad était prêt et disposé à entamer des négociations en vue de l'élaboration d'un traité, sous la seule réserve qu'il ne soit pas question de rattachement."

On peut lire un peu plus loin :

"Il est admis que la section 7 de l'*Indian Independence Act* ne règle pas tous les problèmes qui se posent. C'est précisément pour cette raison que Haïderabad était vivement désireux de conclure un accord de *statu quo*, mais les autorités du futur Dominion de l'Inde se sont absolument refusées à prendre part à de telles négociations. Mon pays fera néanmoins de son mieux, même en l'absence d'un accord, pour éviter toute obstruction administrative qui ne saurait manquer de nuire aux deux pays. Si des difficultés de cette nature se produisaient, le Dominion de l'Inde en serait entièrement responsable."

La position des deux parties était déjà très claire à cette date. Le Nizam a déclaré : "Je reconnais que l'Inde est notre voisine, qu'il nous faut conclure un traité et entretenir d'étroites relations amicales avec ce pays, et que ce traité doit viser le domaine des communications, de la défense et des affaires étrangères, mais c'est par voie de traité, et non de rattachement qu'il faut procéder."

India at that very date was insistent that they would look at nothing except accession.

In the course of the same letter, a little later, he says:

"I learn (though I find it hard to believe) that in defiance of my admitted rights, the new Dominion of India mean to start their career by seizing my territory. I cannot but regard this refusal to negotiate, except on terms that Hyderabad first agrees to accede, as coercion and pressure to join and a compulsion to a hurried decision. And I hope that even at this late hour, through the good offices of Your Excellency as Crown Representative with special responsibilities to see that His Majesty's Government pledges to the States are honourably fulfilled, this policy may be reversed. For it is utterly inconsistent with the declared pledges and policy of His Majesty's Government."

Then, the Crown Representative wrote back on 12 August 1947, and I quote an extract from that letter:

"As you know, the anxiety of the Dominion is to achieve stability which they feel cannot be adequately secured unless all the States which are situated within their borders are prepared to come into organic union with them. I myself, as I have told your Negotiating Committee and your Adviser, believe that accession to the Union would be to the mutual advantage of the Dominion and your State. But I fully understand your difficulties and I have no wish to hurry you to a decision. In the circumstances, although I shall cease to be Crown Representative on 15 August, I have secured the assent of those who will be responsible for the Government of the Dominion to my continuing negotiations with Your Exalted Highness for a further period of two months, during which I hope we shall be able to reconcile our views. During this period the offer to accede on the terms which I have already proposed will (as a special exception) remain open in the case of Hyderabad."

Then a little later on:

"I learn that your Exalted Highness is concerned lest a decision not in present circumstances to accede would be treated as a hostile act by the Dominion, and your State might be subjected to blockade, but I am satisfied that the leaders of the new Dominion have no intention of applying such pressure."

We shall presently see what actually happened later on. I invite attention to two sentences out of a speech made by the Nizam on 14 August 1947 on the occasion of a farewell banquet to the British Resident, whose suzerainty was to end. The British Resident was to depart from Hyderabad, leaving the State entirely free to conduct its internal and external affairs, which it was very capable of doing. In respect to its internal affairs,

Au même moment, l'Inde faisait savoir sa ferme intention de ne rien considérer d'autre que le rattachement.

Le Nizam dit encore plus loin, dans la même lettre:

"J'apprends, et cela me paraît inconcevable, qu'au défi de nos droits reconnus, le nouveau Dominion de l'Inde a l'intention de commencer sa carrière d'Etat en s'emparant de notre territoire. Je ne peux considérer l'attitude de l'Inde, qui refuse de négocier, à moins que Haïderabad ne consente d'abord à lui être rattaché, que comme tendant à contraindre Haïderabad à prendre la décision précipitée de se rattacher à l'Inde. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour que cette politique change radicalement, grâce aux bons offices de Votre Excellence, tout spécialement chargée, en tant que représentant de la Couronne, de veiller à ce que le Gouvernement de Sa Majesté respecte les engagements qu'il a contractés envers les Etats. En effet, la ligne de conduite actuellement suivie est absolument incompatible avec les engagements officiels et la politique du Gouvernement de Sa Majesté."

Le 12 août 1947, le représentant de la Couronne a répondu par une lettre dont je citerai les passages suivants:

"Comme vous le savez, le Dominion est vivement désireux d'établir une situation stable, ce qui, à son avis, ne peut se faire que si tous les Etats enclavés dans ses frontières sont disposés à s'unir organiquement avec lui. Ainsi que je l'ai déclaré à votre Commission de négociations et à votre Conseiller, je suis personnellement convaincu que le rattachement de Haïderabad à l'Union serait profitable aux deux Etats. Je n'en comprends pas moins la situation difficile dans laquelle vous vous trouvez et je n'ai pas l'intention de vous presser de prendre une décision. Dans ces conditions, et bien que je doive cesser le 15 août d'être représentant de la Couronne; j'ai obtenu de ceux qui assumeront le gouvernement du Dominion l'autorisation de continuer les négociations avec Votre Altesse Sérénissime pendant une nouvelle période de deux mois, au cours de laquelle nous pourrions, je l'espère, nous mettre d'accord. A titre tout à fait exceptionnel, la proposition de rattachement que j'ai faite à Haïderabad, sera maintenue pendant ce temps aux conditions que j'ai déjà exposées."

Plus loin:

"Votre Altesse Sérénissime craint, me semble-t-il, que si elle décide dans les circonstances actuelles de ne pas se rattacher à l'Inde, le Dominion ne considère cette décision comme une manifestation d'hostilité et que votre Etat ne soit soumis à un blocus; pourtant, je suis convaincu que les dirigeants du nouveau Dominion n'ont pas l'intention d'exercer une pression de ce genre."

Nous allons voir ce qui, en fait, est survenu plus tard. J'appelle votre attention sur deux phrases d'un discours prononcé par le Nizam, le 14 août 1947, à l'occasion d'un banquet d'adieu offert au Résident britannique, dont la suzeraineté venait de cesser. Le Résident britannique devait quitter Haïderabad et laisser cet Etat entièrement libre de diriger ses affaires intérieures et extérieures, ce qu'il était parfaitement capable

on the occasion of that farewell banquet to him, the Nizam stated:

"Meantime, it will be my anxious care to maintain within my dominions that peace and security without which there can be no stable prosperity and to encourage my subjects, whatever their religious beliefs, to live amicably together as they have for so many generations in Hyderabad. I earnestly appeal to all my people not to be led into the course of communal discord and excesses, but to rally loyally to my support while I seek to achieve for them all the benefits which flow from such secure and orderly Government."

Then, in a telegram to the Crown Representative, on 14 August, while sending his greetings to him on his pending assumption of the Governor-Generalship of a free India, the Nizam went on to say:

"It is my earnest desire and the wish of my Government and people that we should live on terms of the closest amity with you. I trust that the greatest cordiality and friendship will exist in our relations in the pursuit of common aims and objectives, and that these relations will be strengthened by the freedom which has been won for the whole of this great sub-continent."

But apparently that was freedom for India and not for the States. The Governor-General, as he then had become on 15 August, speaking in the Constituent Assembly of the Dominion of India, made the following observation with regard to the Nizam:

"The only State of the first importance that has not yet acceded is the premier State, Hyderabad. Hyderabad occupies a unique position in view of its size, population and resources, and it has its special problems. The Nizam, while he does not propose to accede to the Dominion of Pakistan, has not up to the present felt able to accede to the Dominion of India. His Exalted Highness has, however, assured me of his wish to co-operate in the three essential subjects of external affairs, defence and communications with that Dominion whose territories surround his State. With the assent of the Government, negotiations will be continued with the Nizam and I am hopeful of reaching a solution satisfactory to all."

Then the negotiations went on. Representatives went back and forth between Hyderabad and Delhi. All sorts of proposals were made, but India stood firm on accession and nothing else, so that the Nizam in his telegram dated 23 August to the Governor-General of India, said this:

"As you know from my letter of 8 August, Hyderabad is ready to try to reach agreement with you on the basis explained in that letter, but short of accession. I am therefore not prepared to negotiate for accession though very ready to negotiate on the lines described in my letter."

This was under no pressure from "a body of gangsters", as responsible administrators were

de faire. A propos des affaires intérieures, le Nizam a déclaré, à ce banquet:

"En attendant, je veillerai tout spécialement à maintenir sur mon territoire la paix et la sécurité sans lesquelles il ne peut y avoir de prospérité permanente, et à encourager mes sujets, quelles que soient leurs croyances religieuses, à vivre ensemble en bonne intelligence comme ils l'ont fait depuis de si nombreuses générations. Je conjure tous mes sujets de ne pas se laisser entraîner à des excès et à la discorde intestine, mais au contraire de s'unir pour me soutenir loyalement, alors que je cherche à leur assurer tous les avantages d'un Gouvernement stable et ordonné."

Ensuite, dans un télégramme adressé le 14 août au représentant de la Couronne, auquel il envoyait ses félicitations pour sa nomination au poste de Gouverneur général de l'Inde libre, le Nizam écrivait:

"Mon désir le plus sincère et le vœu de mon Gouvernement et de mon peuple est que nous entretenions les relations amicales les plus étroites. Je suis persuadé que ces relations seront empreintes de la plus grande cordialité, du fait que nous visons des objectifs communs, et que nos liens d'amitié seront renforcés par la liberté que vient de conquérir l'ensemble de la péninsule."

Apparemment, il s'agissait de liberté pour l'Inde et non pour les Etats. Le Gouverneur général, entré en fonction le 15 août, déclara à l'Assemblée constituante du Dominion de l'Inde, à propos du Nizam:

"Le seul Etat d'importance qui n'ait pas encore opté pour son rattachement à l'Inde est le grand Etat de Haïderabad. Du fait de son étendue, de sa population et de ses ressources, cet Etat occupe un rang unique et il a des problèmes qui lui sont propres. Bien qu'il n'envisage pas le rattachement de Haïderabad au Dominion du Pakistan, le Nizam n'a pas, jusqu'à présent, cru pouvoir accepter le rattachement au Dominion de l'Inde. Son Altesse Sérénissime m'a toutefois assuré de son désir de coopérer avec ce Dominion dans les trois domaines primordiaux des affaires étrangères, de la défense et des communications; son Etat est en effet enclavé dans les territoires du Dominion de l'Inde. Avec le consentement du Gouvernement, les négociations continueront avec le Nizam et j'espère que nous parviendrons à une solution qui donnera satisfaction à tous."

Les négociations se poursuivirent donc. Les représentants firent de constantes allées et venues entre Haïderabad et Delhi. De multiples propositions furent faites, mais l'Inde maintint catégoriquement sa position: le rattachement et rien d'autre; aussi, dans un télégramme en date du 23 août, adressé au Gouverneur général de l'Inde, le Nizam déclarait-il:

"Comme vous le savez par ma lettre du 8 août, Haïderabad s'efforcera de parvenir à un accord avec vous sur les bases exposées dans cette lettre, sauf en ce qui concerne le rattachement. Je ne suis pas disposé à entrer en pourparlers en vue du rattachement, mais je le suis tout à fait à négocier dans le sens indiqué dans ma lettre."

Ce message n'a pas été rédigé sous la pression d'une "bande de gangsters" — nom donné plus

subsequently described by the Government of India, long before any events occurred to which the representative of India has alluded. Then, in his letter of 18 September to the Governor-General, the Nizam says:

"But my letter of 8 August 1947 (to which I would refer for its full terms), I offered to enter into a treaty with the Dominion of India of which important features were: (a) that I would undertake that the foreign policy of Hyderabad would be conducted in general conformity with that of the Dominion of India; (b) that Hyderabad would contribute an agreed number of troops for the defence of the Dominion of India (though it was stipulated that if the Dominion of India and the Dominion of Pakistan pursued mutually hostile policies, Hyderabad would remain neutral); (c) that reasonable provisions should be included as to communications so as to ensure the maintenance of all-India standards of safety, the provision of interchange and through traffic facilities."

He goes on to say further in the letter:

"Hyderabad is half the size of France and has a population of 17 million, more than twice as many as any other Indian State and considerably more than Canada or any other British Dominion outside India. It has been under Moslem rule for seven centuries and under the Asafia dynasty for more than two. But there has been little communal strife, indeed what there has been is negligible compared with communal discord in British India. Where it has occurred in the State, it has not been indigenous but an infection from outside. All communities here have been loyal to me and my forefathers and have been proud to be Hyderabadis, whatever their creed. In these circumstances, Hyderabad is fully entitled to maintain its separate identity. But, short of accession, it is ready and willing to make such a treaty of association with the Dominion as will not only secure friendly relations but will lead to the fullest co-operation. Moreover, we shall welcome suggestions from the Dominion of terms calculated to make our association more real and binding."

Later on he observes:

"I am apprehensive that accession would introduce the same ruinous disturbance and bloodshed in my State, and I am satisfied that it is my duty in the interests of my subjects to avoid this."

Therefore, the stand taken by the Nizam was made quite clear. There is no question of his being under pressure from any cabinet or body of ministers, though when we come to that we shall find that there was actually no question of any kind of pressure at all from anybody. In a letter dated 24 September from the Governor-General of India to the Nizam the Governor-

tard par le Gouvernement de l'Inde à des fonctionnaires responsables — mais bien avant les événements auxquels le représentant de l'Inde a fait allusion. Dans une lettre, qu'il adressa le 18 septembre au Gouverneur général, le Nizam déclare de nouveau:

"Aux termes de ma lettre du 8 août 1947 (à laquelle je me réfère parce qu'elle contient des dispositions détaillées), j'ai offert de devenir partie à un traité avec le Dominion de l'Inde, traité dont les points essentiels seraient les suivants: a) je m'engagerais à ce que la politique extérieure de Haïderabad suive, dans ses grandes lignes, celle du Dominion de l'Inde; b) Haïderabad fournirait des troupes, d'un effectif fixé d'un commun accord pour la défense du Dominion de l'Inde (il serait prévu toutefois qu'au cas où le Dominion de l'Inde et le Dominion du Pakistan poursuivraient à l'égard l'un de l'autre une politique hostile, Haïderabad resterait neutre); c) des dispositions raisonnables seraient insérées dans le traité en ce qui concerne les communications, de manière à assurer l'observation de règles de sécurité applicables à tout le territoire de l'Inde, la possibilité d'échanges et la circulation d'un pays à l'autre."

Le Nizam déclare plus loin, dans la même lettre:

"L'étendue de Haïderabad est la moitié de celle de la France et sa population atteint 17 millions d'habitants, soit plus du double de celle de tout autre Etat indien; elle dépasse de beaucoup celle du Canada ou celle de tout autre Dominion britannique, en dehors de l'Inde. Depuis sept siècles, sa religion officielle est l'islamisme et depuis plus de deux siècles règne la dynastie Asafia. Il y a eu peu d'antagonisme religieux entre les diverses communautés; en fait, les dissensions ont été négligeables si on les compare aux dissensions religieuses de l'Inde britannique. Lorsqu'elles se sont manifestées dans notre Etat, elles n'ont pas été d'origine locale, mais fomentées de l'extérieur. Toutes les communautés de notre Etat ont été loyales envers mes ancêtres et moi-même et sont fières d'appartenir à Haïderabad, quelle que soit leur croyance. Dans ces conditions, Haïderabad est pleinement fondé à conserver son identité propre. Mais, exception faite du rattachement, il est prêt à conclure un traité d'association avec le Dominion, non seulement pour s'assurer avec lui des rapports cordiaux, mais pour favoriser la coopération la plus complète possible entre les deux pays. D'ailleurs, nous accueillerons favorablement toutes les dispositions que pourra suggérer le Dominion pour rendre notre association plus étroite et plus solide."

Le Nizam fait observer plus loin:

"Je redoute que le rattachement à l'Inde ne provoque dans notre Etat les mêmes troubles désastreux et sanglants et j'estime qu'il est de mon devoir de les éviter dans l'intérêt de mes sujets."

Ainsi, l'attitude adoptée par le Nizam était très nette. Il n'agissait aucunement sous la pression d'un cabinet ou d'un groupe de ministres; d'ailleurs, comme nous le verrons plus tard, aucune pression ne fut exercée de quelque côté que ce fût. Le Gouvernement du Nizam présenta par la suite des propositions pouvant devenir les clauses d'un traité, mais, dans une lettre du

General observed as follows—and let me indicate that in the meantime the Nizam's Government had offered the heads of an agreement for the purpose of being translated into a treaty:

"But the heads of agreement do not afford a satisfactory solution. My Government observes that these give no legislative power to the Dominion . . ."

Of course, that could only come by accession. Later on the Governor-General said:

"This is an arrangement which they cannot accept. . . . Indeed, if Your Exalted Highness is prepared to accede, you will receive the fullest co-operation from the Dominion in obtaining for your State any arrangements which you may reasonably suggest for the advantage and prosperity of Hyderabad. Nor need Your Exalted Highness apprehend any interference with your internal sovereignty and autonomy with Hyderabad."

Again, therefore, internal sovereignty and autonomy are admitted. There is no question with regard to that, and India itself has offered to guarantee it. The whole effort to obtain accession means only one thing—that the Nizam was not prepared to submit his external sovereignty to any restraint from India, whatever he may have been prepared to do by way of treaty. Therefore, if he was not independent, what else was he? He is completely sovereign inside his State, and the Governor-General says that India will guarantee that sovereignty, if only he will accede to India on foreign affairs, defence and communications, and give up his legislative authority, which India does not possess. If India does not possess it and he does, then he is completely independent. The very insistence upon accession predicates that the Nizam was independent. Why else the insistence upon accession, if he was already subordinate? In reply to this the Nizam again sets out a long reply dated 26 September in which he reiterates in the last sentence:

"Finally, let me assure Your Excellency once more, as I have assured you in previous letters, that, short of accession, I am ready now, and shall remain ready at any future time when the Dominion of India wishes to re-open negotiations, to enter into a treaty or agreement about the three subjects of external affairs, defence and communications."

The whole dispute is perfectly clear. On the one side there is a desperate effort on the part of the Nizam to maintain his juridical independence, though he is prepared to come into any amicable, friendly arrangement which would be in accordance with India's desires and needs in respect of these three subjects. Later on, on 29 November, a Standstill Agreement was entered into between India and the Nizam. The Standstill Agreement was essential because, during the British regime with its suzerainty over the States and full sovereignty over British India, all sorts of working arrangements were in operation between the Government of India and the Governments of the States, and the sudden disruption

24 septembre, le Gouverneur général de l'Inde répondit:

"Mais ces propositions ne fournissent pas une solution satisfaisante. Mon Gouvernement fait observer qu'elles ne confèrent aucun pouvoir législatif au Dominion . . ."

Bien entendu, un tel pouvoir ne pouvait être garanti que par le rattachement. Plus loin le Gouverneur général écrivait encore:

"C'est là une disposition que mon Gouvernement ne peut accepter . . . En effet, si Votre Altesse Sérénissime est prête à opter pour le rattachement, elle bénéficiera de la coopération la plus entière du Dominion en obtenant pour son Etat tous les avantages qu'elle pourra raisonnablement demander en vue d'en assurer la prospérité. Votre Altesse Sérénissime n'a pas non plus à craindre que son indépendance souveraine ait à souffrir."

Donc, la souveraineté nationale et l'autonomie sont admises. Il n'y a aucun doute à ce sujet, et l'Inde elle-même s'est offerte à les garantir. Tous les efforts déployés pour obtenir le rattachement de Haïderabad n'indiquent qu'une chose; c'est que le Nizam n'était pas disposé à tolérer que, dans ses relations avec l'extérieur, sa souveraineté fût soumise à une contrainte de la part de l'Inde, quels que soient d'ailleurs les sacrifices qu'il fût prêt à consentir par voie de traité. Si, dans ces conditions, le Nizam n'est pas indépendant, qu'est-il donc? Il est souverain absolu à l'intérieur de son Etat, et le Gouverneur général déclare que l'Inde garantira cette souveraineté s'il consent au rattachement en matière d'affaires étrangères, de défense et de communications et s'il abandonne à l'Inde son pouvoir législatif, que l'Inde ne possède pas. Si l'Inde ne possède pas ce pouvoir et que Haïderabad le possède, c'est donc que Haïderabad est complètement indépendant. Le fait même d'insister pour obtenir le rattachement présuppose que le Nizam est indépendant. Si le Nizam était déjà subordonné, pourquoi une telle insistance? En réponse, le Nizam envoie encore une longue lettre, en date du 26 septembre, dans la dernière phrase de laquelle il répète:

"Permettez-moi enfin d'assurer une fois de plus à Votre Excellence, comme je l'ai fait dans des lettres précédentes, que, exception faite du rattachement, je suis et resterai prêt dans l'avenir, au moment où le Dominion de l'Inde désirera reprendre les négociations, à conclure avec lui un traité ou un accord sur les trois points suivants: affaires étrangères, défense et communications."

Le problème tout entier est tout à fait clair. D'une part, des efforts désespérés de la part du Nizam pour maintenir son indépendance juridique, bien qu'il soit disposé à conclure un accord amical en tenant compte, sur les trois points susmentionnés, des désirs et des besoins de l'Inde. Plus tard, le 29 novembre, un Accord de *statu quo* intervint entre l'Inde et le Nizam. Cet Accord était indispensable parce que, sous le régime de la suzeraineté britannique sur les Etats et de la souveraineté totale sur l'Inde britannique, de multiples accords liaient le Gouvernement de l'Inde et les Gouvernements des Etats, et la rupture ou l'abrogation soudaines de ces accords auraient causé de grandes difficultés, sinon des troubles plus graves, pour

or termination of those arrangements would cause extreme embarrassment, if not more, to both sides. It was necessary therefore that, pending some settlement which was acceptable to both sides, some *modus vivendi* should be agreed upon, and this was the Standstill Agreement of 29 November. After a preamble to which I need not refer—it is not a long document, but it was very important in the course of the history of these negotiations—the articles provided as follows:

“Article 1. Until new agreements in this behalf are made, all agreements and administrative arrangements as to the matters of common concern, including external affairs, defence and communications, which are existing between the Crown and the Nizam immediately before 15 August 1947, shall, in so far as may be appropriate, continue as between the Dominion of India (or any part thereof) and the Nizam. Nothing herein contained shall impose any obligation or confer any right on the Dominion:

“(i) To send troops to assist the Nizam in the maintenance of internal order.

“(ii) To station troops in Hyderabad territory except in time of war and with the consent of the Nizam, which will not be unreasonably withheld, any troops so stationed to be withdrawn from Hyderabad territory within six months of the termination of hostilities.”

Obviously, the war here referred to would be a war with a third Power. The Agreement continues:

“Article 2. The Government of India and the Nizam agree for the better execution of the purposes of this Agreement to appoint Agents in Hyderabad and Delhi respectively, and to give every facility to them for the discharge of their functions.

“Article 3. (i) Nothing herein contained shall include or introduce paramountcy functions or create any paramountcy relationship.

“(ii) Nothing herein contained and nothing done in pursuance hereof shall be deemed to create in favour of either party any right continuing after the date of termination of this Agreement, and nothing herein contained and nothing done in pursuance hereof shall be deemed to derogate from any right which, but for this Agreement, would have been exercised by either party to it after the date of termination hereof.

“Article 4. Any dispute arising out of this Agreement or out of agreements or arrangements hereby continued shall be referred to the arbitration of two arbitrators, one appointed by each of the parties, and an umpire appointed by those arbitrators.

“Article 5. This Agreement shall come into force at once and shall remain in force for a period of one year.”

Whatever the articles of this Agreement might provide, the last two articles had this effect. The Standstill Agreement was to continue for a year and if any dispute arose between the two with regard to the interpretation of the Agreement or the carrying of it into effect, it was to be referred to arbitration, one arbitrator to be named by each

les deux parties. Il était donc nécessaire, en attendant un règlement acceptable pour les deux parties, de trouver un *modus vivendi*; tel a été le rôle de l'Accord de *statu quo* du 29 novembre. Après un préambule dont je n'ai pas besoin de parler (le document est d'ailleurs assez bref, mais il a une grande importance dans l'histoire de ces négociations), les articles disposent de ce qui suit:

“Article premier. Jusqu'à ce que de nouveaux accords soient conclus à cet égard, tous les accords et arrangements administratifs ayant trait aux questions d'intérêt commun, y compris les affaires étrangères, la défense et les communications, intervenus entre la Couronne et le Nizam avant le 15 août 1947, seront prorogés, dans toute la mesure nécessaire, entre le Dominion de l'Inde (ou toute partie dudit Etat) et le Nizam. Aucune des clauses du présent Accord n'impose au Dominion l'obligation ni ne lui confère le droit:

“(i) D'envoyer des troupes pour aider le Nizam à maintenir l'ordre à l'intérieur de son Etat;

“(ii) De faire stationner des troupes dans le territoire de Haïderabad sauf en temps de guerre et avec le consentement du Nizam qui ne devra pas le refuser sans raison valable, toutes les troupes stationnées devant être retirées du territoire de Haïderabad dans les six mois qui suivront la cessation des hostilités.”

Il est évident que la guerre à laquelle il est fait allusion ici serait une guerre avec une troisième Puissance. L'Accord continue en ces termes:

“Article 2. Le Gouvernement de l'Inde et le Nizam conviennent, pour assurer l'exécution la plus satisfaisante des clauses du présent Accord, de nommer des représentants à Haïderabad et à Delhi respectivement, et de leur faciliter l'exercice de leurs fonctions.

“Article 3. i) Aucune des dispositions du présent Accord ne vise à accorder d'attributions de suzeraineté ni à créer de relations de suzerain à vassal.

“(ii) Aucune des clauses du présent Accord ni aucune mesure prise en exécution de ses dispositions ne seront considérées comme créant en faveur de l'une ou de l'autre des parties un droit encore valable après expiration du présent Accord, ni comme portant atteinte aux droits qui, en l'absence du présent Accord, auraient pu être exercés par l'une ou l'autre des parties après expiration du présent Accord.

“Article 4. Tout différend issu de l'application du présent Accord ou d'accords ou arrangements maintenus en vigueur par le présent acte sera soumis à l'arbitrage de deux juges-arbitres, désignés respectivement par chacune des parties, et d'un arbitre désigné par ces juges.

“Article 5. Le présent Accord entre en vigueur immédiatement et reste valide pour une période d'un an.”

Quelle que soit la teneur des articles de cet Accord, les deux derniers contenaient des stipulations précises. L'Accord de *statu quo* devait rester en vigueur pendant un an et, au cas où des litiges s'élèveraient entre les deux parties au sujet de l'interprétation de l'Accord ou de sa mise en œuvre, ils devaient être soumis à l'arbitrage

party with an umpire nominated by the two. We shall also see how the Agreement was carried out by India. They have complained that the Nizam and his Government committed contraventions of it; this will also come to the notice of the Security Council, as will the complaints of either side, but how India carried out its side of the Agreement will be extremely interesting.

On 29 November, the same date, the Governor-General wrote to the Nizam and again tried to persuade him to accede. In the course of this letter he said:

"Placed as Hyderabad is, its interests are inextricably bound up with those of India; and my Government hope that before the present agreement expires, it will be possible for Hyderabad to accede to the Dominion of India."

Later on, and this is extremely important, he says:

"As regards the supply of arms and equipment, the Dominion Government will be able to supply your legitimate requirements.

"My Government have no objection to your maintaining an Agent-General in London and appointing similar representatives elsewhere if necessary. In this connexion they are very glad to have your assurance, to which you will appreciate that the Government of India attach great importance, that the activities of such representatives will be fully co-ordinated with those of the representatives of the Dominion of India and will be confined to matters properly relating to trade and commerce.

As I have submitted to the Council, this reference to the supply of arms and equipment by the Dominion of India to the Nizam's Government to meet his legitimate requirements is extremely important. In spite of this Standstill Agreement, India failed to supply anything for the equipment of the police or of the army of the Nizam for his legitimate requirements. When the Government of Hyderabad became convinced that there was no hope of obtaining any supplies from India, when it found that it was being subjected to a blockade and that the Government of India had every intention of using force, if it became necessary, to compel the Nizam to accede, then, if the Nizam had recourse to obtaining arms from the outside, can he reasonably be blamed for that?

The representative of India has placed before the Council matter showing that gun-running was arranged by Hyderabad and was indulged in by it. In the first place, one of the items to which he specifically drew attention, and which was described as "cheese", was anti-aircraft guns. Why does any government try to get anti-aircraft guns? That is a very significant item. Hyderabad had no military aircraft or means of bombing anybody. The attempt to obtain anti-aircraft guns is an eloquent commentary on what Hydera-

de deux juges désignés par chacune des parties et d'un arbitre désigné par les deux juges. Nous allons voir comment cet Accord a été appliqué par l'Inde. Cette dernière s'est plainte que le Nizam et son Gouvernement aient contrevenu à cet Accord; le Conseil de sécurité prendra connaissance de cette plainte, comme des revendications de l'une et l'autre partie, mais la manière dont l'Inde a appliqué, pour sa part, les clauses de l'Accord mérite de retenir l'attention.

Le 29 novembre, c'est-à-dire le jour même où intervenait l'Accord, le Gouverneur général écrivait au Nizam et essayait encore de le persuader d'accepter le rattachement. Dans sa lettre, il disait notamment:

"Placé comme l'est Haïderabad, ses intérêts sont indissolublement liés à ceux de l'Inde et mon Gouvernement espère que, avant l'expiration de l'accord actuellement en vigueur, Haïderabad sera à même de se réunir au Dominion de l'Inde."

Plus loin — et ceci est fort important — le Gouverneur général déclare:

"En ce qui concerne la fourniture d'armes et de matériel, le Gouvernement du Dominion sera en mesure de pourvoir à vos besoins légitimes.

"Mon Gouvernement n'a aucune objection à ce que vous continuiez à avoir un agent général à Londres ni à ce que vous nommiez ailleurs des représentants chargés de fonctions analogues, si vous le jugez nécessaire. A cet égard, il est très heureux d'avoir l'assurance de votre Gouvernement, assurance à laquelle vous n'ignorez pas que le Gouvernement de l'Inde attache une grande importance, que l'activité de ces représentants s'exercera en parfait accord avec celle des représentants du Dominion de l'Inde et se limitera aux questions ayant proprement trait aux échanges commerciaux."

Comme je l'ai déclaré au Conseil, la mention faite de la fourniture d'armes et d'équipement par le Gouvernement de l'Inde au Gouvernement du Nizam, pour satisfaire aux légitimes besoins de ce dernier, est extrêmement importante. En dépit de l'Accord de *statu quo*, l'Inde a manqué à ses engagements en ne fournissant rien qui eût pu permettre au Nizam d'équiper sa police ou son armée selon ses besoins légitimes. Dès lors que le Gouvernement de Haïderabad eut perdu tout espoir d'obtenir des fournitures de l'Inde, et constaté qu'il était soumis à un blocus et que le Gouvernement de l'Inde montrait toute intention de faire usage de la force, si nécessaire, pour contraindre le Nizam à accepter le rattachement à l'Inde, peut-on raisonnablement blâmer Haïderabad d'avoir voulu obtenir des armes de l'extérieur?

Le représentant de l'Inde a entrepris de démontrer au Conseil que la contrebande d'armes avait été encouragée et organisée par Haïderabad. L'une des fournitures sur lesquelles il a particulièrement attiré l'attention — fourniture qui se camouflait, paraît-il, en livraison de fromage — était constituée par de l'artillerie antiaérienne. Dans quel but un Gouvernement essaie-t-il d'obtenir ce genre de matériel? Voilà qui est significatif. Haïderabad ne possédait pas d'avions militaires, n'avait les moyens de bombarder personne. Le

bad feared and what it was trying to provide against.

Discussion continued, in spite of this Standstill Agreement. As I have said, the Standstill Agreement was designed to afford time for the solution of the problem, if it could be resolved by negotiations. As I have said, there were delegations which visited Delhi, and discussions took place.

On 9 March 1948, the Nizam wrote to the Governor-General, and, in the course of the letter, he said the following:

"I have read the minutes of the discussion between my delegation and yourself and Mr. Menon on 2 and 4 March. I see that Your Excellency said that the greatest service which my Prime Minister could do on his visit to Karachi—that is, the capital of Pakistan—"would be to arrange for the so-called Rs. 20 crores loan not be realized during the term of the present Standstill Agreement. I learn that you were of the opinion that to dispose of this matter would do much to allay the suspicion which exists in the minds of the Government of India about Hyderabad. My Prime Minister, in undertaking to ask the Government of Pakistan not to put the securities in question on the market during the currency of the agreement, certainly went beyond any express authority which he had. You would no doubt appreciate that to make such a proposition to Pakistan long after the transfer of securities is an embarrassing matter for the State, but I well understand that he took this course in his enthusiasm to do all he could to remove a ground for suspicion, which, in Your Excellency's opinion, was interfering with the proper working of the Standstill Agreement.

"I see also that with the same purpose he agreed to amend the recent Currency Ordinance in order to take the sting out of it, as he expressed it, by permitting, as a matter of concession, travellers to use Indian currency for their *bona fide* requirements."

Both these matters require a little explanation. Hyderabad had, as it had every right to do, advanced a loan of 20 crores—a crore being 10 million—of rupees to Pakistan and had transferred to Pakistan securities in that amount. India raised an objection, saying that Hyderabad, in doing that, had been guilty of, shall we say, an unfriendly act, or, at any rate, had acted against the spirit of the Standstill Agreement, and that it would be a gesture of friendliness towards India and a proof of their good will if they would request Pakistan not to put the securities on the market; that is to say, not to realize them, during the period of the Standstill Agreement. At that time, the Prime Minister was Mr. Laik Ali, who has subsequently been described as the head of a gangster government. While in Delhi, he promised to make this request of Pakistan, and he did so. The ruler, the Nizam, says he had no authority to do that. It was a very embarrassing thing to request the Government of Pakistan, after the loan had been advanced to it, to freeze this loan, as it were, and not to put the securities on

fait qu'il ait cherché à obtenir de l'artillerie anti-aérienne souligne avec éloquence ce que redoutait Haïderabad, ce contre quoi il essayait de se prémunir.

Les pourparlers continuèrent en dépit de l'Accord de *statu quo*. Ainsi que je l'ai dit, cet Accord était destiné à favoriser, en ménageant un délai supplémentaire, la solution du problème, si celui-ci pouvait être résolu par la voie de négociations. Des délégations se rendirent à New-Delhi et des discussions eurent lieu, je le répète.

Le 9 mars 1948, le Nizam écrivit au Gouverneur général une lettre dans laquelle il disait:

"J'ai lu le procès-verbal de la discussion qui a eu lieu les 2 et 4 mars, entre ma délégation, vous-même et M. Menon. Je constate que, au dire de Votre Excellence, le plus grand service que pourrait rendre mon Premier Ministre, à l'occasion de sa visite à Karachi" — c'est, je le rappelle, la capitale du Pakistan — "serait de faire en sorte que ce qu'on est convenu d'appeler le prêt de 200 millions de roupies ne soit pas réalisé pendant la durée de l'Accord de *statu quo*. J'apprends que, à votre avis, le règlement de cette question contribuerait à apaiser les soupçons que le Gouvernement de l'Inde entretient à l'égard de Haïderabad. Mon Premier Ministre, en prenant sur lui de demander au Gouvernement du Pakistan de ne pas mettre sur le marché les valeurs en question pendant la durée de validité de l'accord, a certainement outrepassé les pouvoirs qui lui sont expressément conférés. Vous ne manquez pas d'estimer qu'une telle proposition, faite au Pakistan longtemps après le transfert des valeurs, pose pour l'État un problème embarrassant; mais je comprends qu'il se soit engagé dans cette voie, emporté par son zèle à faire tout en son pouvoir pour éliminer un sujet de suspicion qui, dans l'esprit de Votre Excellence, était préjudiciable à l'efficacité de l'Accord de *statu quo*.

"Je vois aussi que, dans la même intention, il a consenti à amender le récent décret monétaire, y apportant, comme il l'a expliqué, des adoucissements et permettant aux voyageurs, à titre de concession, d'utiliser la monnaie indienne pour leurs légitimes besoins."

Ces deux sujets appellent une brève explication. Haïderabad, comme il était parfaitement fondé à le faire, avait consenti au Pakistan un prêt de 20 crores de roupies (le crore équivaut à 10 millions) et transféré au Pakistan des valeurs à concurrence de ce montant. L'Inde a objecté que, ce faisant, Haïderabad s'était rendu coupable d'un acte, dirons-nous, inamical, avait agi à tout le moins contre l'esprit de l'Accord de *statu quo*; elle a fait valoir qu'il y aurait un geste de bienveillance envers l'Inde, en même temps qu'une marque de bonne volonté, à prier le Pakistan de ne pas mettre les valeurs sur le marché, en d'autres termes de ne pas les réaliser, pendant la durée de l'Accord de *statu quo*. A l'époque, le Premier Ministre était M. Laik Ali, ultérieurement dépeint comme le chef d'un gouvernement de gangsters. Il promit, pendant son séjour à Delhi, d'adresser cette requête au Pakistan, ce qu'il fit effectivement. Le Nizam déclare que le Premier Ministre n'avait pas autorisé à agir de la sorte. Il était extrêmement gênant, une fois le prêt octroyé, de prier en quelque sorte le Gou-

the market. He says, however, that his Prime Minister did it in order to take away any cause for complaint with regard to this matter on the part of India. That, again, is a significant commentary on the attitude of that particular Prime Minister towards the Dominion of India.

When I come to deal specifically with this case, I shall be able to show that he was no politician at all; he was a businessman, who was requested by the Nizam, in the midst of a sort of emergency, to come and undertake the responsibilities of the Prime Minister of the State. The picture absolutely is the reverse of that which the representative of India has tried to paint. Here is one of his acts. It is not a case of the ruler wanting to comply and the Prime Minister saying, "No, we must not." The ruler says he had no authority to do this. He has done it, but he has done it in order to remove a likely cause of friction.

I would say this with regard to the second matter: the Nizam has currency of his own; British India has a currency of its own; the Nizam's currency is not legal tender in British India. Apparently, the Nizam's Government had passed a currency ordinance saying that Indian currency would not be legal tender in Hyderabad. The Dominion of India took objection to that. It is all one-sided: "Your currency is not legal tender within our Dominion, but our currency should be accepted within yours." On this, the Nizam says: "I see also that, with the same purpose, he agreed"—that is to say, the Prime Minister—"to amend the recent currency ordinance in order to take the sting out of it, as he expressed it, by permitting, as a matter of concession, travellers to use Indian currency for their *bona fide* requirements"—that is to say, within Hyderabad. That, again, shows the attitude of that particular Prime Minister towards getting these matters settled amicably, if it was possible so to do.

On 5 April 1948, the Nizam again wrote to the Governor-General, as follows:

"Information, which has reached me in Hyderabad, gives me reason to think that the letter addressed to my Prime Minister by your States Ministry was in the nature of an ultimatum to be regarded as a prelude to an open breach of friendly relations. I am therefore making a final appeal to you to exercise your good offices to prevent such a contingency.

"I was glad when, at the end of November 1947, the Standstill Agreement was finally executed, because I thought that, if a working arrangement continued for a year or so with good will on both sides, suspicion would diminish, and that, in the light of experience, the Dominion would discover that some form of association, other than accession, was after all practicable and satisfactory.

"Unhappily hitherto the Standstill Agreement has not worked smoothly. But the situation can be remedied and our original hopes revived. There are difficulties in interpreting the obliga-

vement du Pakistan de bloquer ce prêt et de pas mettre les valeurs sur le marché. Le Nizam indique cependant que son Premier Ministre a agi ainsi afin d'éliminer toute cause de doléance, sur ce point, de la part de l'Inde. Voilà qui souligne une fois de plus de façon significative l'attitude dudit Premier Ministre à l'égard du Dominion de l'Inde.

Quand j'entrerais dans le détail de son cas, je démontrerais qu'il n'avait rien d'un politicien; c'était un homme d'affaires, auquel le Nizam, se trouvant dans l'embarras, avait fait appel pour occuper le poste de Premier Ministre. La réalité est exactement l'inverse du tableau que le représentant de l'Inde s'est attaché à en brosser. Nous venons de rappeler un des actes de ce Premier Ministre. Or, nous ne voyons pas, en l'occurrence, un souverain désireux d'agir dans un certain sens, auquel le Premier Ministre dit catégoriquement: "Non, il ne le faut pas." Le souverain déclare au contraire que le Ministre n'avait pas qualité pour agir comme il l'a fait. Il n'en a pas moins agi, mais dans l'intention expresse d'écarter une cause de désaccord éventuel.

Prenons l'autre question, celle du décret monétaire: le Nizam a une monnaie à lui; l'Inde britannique également; la monnaie du Nizam n'a pas cours légal dans l'Inde britannique. Le Gouvernement du Nizam avait, semble-t-il, édicté un décret proclamant que la monnaie de l'Inde n'aurait pas cours légal en Haïderabad. Le Dominion de l'Inde a protesté contre cette mesure. Notez le procédé unilatéral: "Votre monnaie n'a pas cours légal dans notre Dominion, mais notre monnaie à nous devrait être acceptée dans votre pays." Or, à ce propos, le Nizam déclare: "Je vois aussi que dans la même intention, il "c'est-à-dire le Premier Ministre" a consenti à amender le récent décret monétaire, y apportant, comme il l'a expliqué, des adoucissements, et permettant aux voyageurs, à titre de concession, d'utiliser la monnaie indienne pour leurs légitimes besoins" — à l'intérieur de Haïderabad, s'entend. Voilà donc une nouvelle preuve de la manière dont ledit Premier Ministre entendait, si possible, régler les questions à l'amiable.

Le 5 avril 1948, le Nizam a adressé au Gouverneur général une nouvelle lettre, disant:

"Des renseignements qui me sont parvenus à Haïderabad me portent à croire que la lettre que votre Ministère des Etats a adressée à mon Premier Ministre était une sorte d'ultimatum qu'il y aurait lieu de considérer comme un prélude à une rupture ouverte des relations amicales. En conséquence, je vous conjure une dernière fois de bien vouloir vous entremettre pour prévenir une telle éventualité.

"J'ai été heureux quand, à la fin de novembre 1947, l'Accord de *statu quo* est finalement entré en vigueur; je pensais en effet que, si un *modus vivendi* pouvait s'établir pour un an au moins, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, la méfiance diminuerait et que l'expérience acquise amènerait le Dominion à se rendre compte qu'une forme d'association autre que le rattachement était, après tout, possible et satisfaisante.

"Malheureusement, l'Accord de *statu quo* n'a pas jusqu'ici été observé sans heurts. Toutefois, la situation n'est pas irrémédiable et nos premiers espoirs peuvent encore renaître. L'interprétation

tions imposed by the Agreement and in ascertaining the obligations which are continued by it. Moreover, the fact that the Agreement specifically excludes paramountcy, so that whatever followed directly and exclusively from the relationship and was not covered by any agreement or administrative arrangement, is no longer in force, involves further complication. But these difficulties can be solved, as was contemplated in the Agreement itself, by arbitration.

"The letter to which I have referred, from your States Ministry to my Prime Minister, sets out a summary list of alleged breaches of varying importance, some of them introduced for the first time. But in the discussions which you had with my delegation in Delhi at the beginning of March you said that the so-called Pakistan loan and the currency regulation confining cash transactions in my State to my own currency were the principal obstacles to good-will. In the case of the loan, my Government have taken the action which you yourself suggested and I have every hope that it will be effective. So far as the currency regulation is concerned, my Prime Minister agreed at the Delhi Conference to amend it, in order to take the sting out of it, by making it inapplicable to travellers for their *bona fide* requirements. The necessary amendment has since been made and published."

The letter goes on to read :

"What has concerned me has been that, whereas the British regularly supplied me with arms and equipment, I have had no arms, equipment or ammunition whatever for my Forces or Police since July 1947. That in spite of the express promise of the Governor-General that regular supplies will be continued for legitimate purposes. I have constantly pressed your Government and Your Excellency on this subject but while your Government have objected to my getting my requirements from either sources, they have supplied me with nothing themselves, with the result that I have been gravely embarrassed both in training my troops and in maintaining law and order."

What is the Nizam to do? The Government of India agrees that it will continue to supply the Nizam with arms and equipment for legitimate needs, both for his police and his armed forces. It actually does not supply him with anything and it objects to his obtaining anything from an outside source. What was the position to be? If this was not coercion, what else was it? The letter continues :

"An equally tense situation has been created by the Government of India in relation to the trade, commerce and economic life of Hyderabad. On many occasions I expressed to you, through Sir Walter Monckton and others, my apprehension that, if I chose, as I had been assured I could, to remain independent, the Government of India would seek to coerce me into accession by an economic boycott or even by finding some excuse to invade my territories. In paragraph 2 of your letter to me dated 12 August 1947, you

des obligations qu'impose l'Accord soulève des difficultés, de même que la détermination des obligations dont il stipule la prolongation. D'autre part, un surcroît de complications résulte du fait que l'Accord exclut formellement toute idée de suzeraineté, de sorte que tout ce qui découlerait directement et exclusivement de ces rapports de suzerain à vassal et ne faisait l'objet d'aucun accord ni arrangement administratif particulier n'est plus valable. Mais ces difficultés-là peuvent être résolues, comme le prévoyait l'Accord lui-même, par l'arbitrage.

"La lettre que votre Ministère des Etats a adressée à mon Premier Ministre donne un relevé sommaire de prétendues violations d'inégale importance, dont certaines sont mentionnées pour la première fois. Mais dans vos entretiens avec ma délégation à Delhi, au début de mars, vous aviez dit que ce qui faisait obstacle aux relations amicales, c'était surtout l'emprunt dit "emprunt du Pakistan" et le décret monétaire qui ne tolérait, dans mon Etat, pour les transactions au comptant, que ma propre monnaie. En ce qui concerne l'emprunt, mon Gouvernement a pris les mesures que vous avez suggérées vous-même et j'ai tout lieu d'espérer qu'elles seront suivies d'effet. En ce qui concerne le décret monétaire, mon Premier Ministre a consenti, à la Conférence de Delhi, à le modifier, en vue de lui apporter des adoucissements, et il a admis des dérogations en ce qui concernent les besoins légitimes des voyageurs. Les modifications nécessaires ont été apportées au texte et publiées depuis lors."

La lettre continue comme suit :

"Ce qui m'a inquiété, c'est que, alors qu'auparavant les Britanniques me fournissaient régulièrement des armes et du matériel, je n'ai reçu ni armes, ni matériel, ni munitions d'aucune sorte pour mon armée ni pour ma police, depuis juillet 1947. Et cela, bien que le Gouverneur général eût formellement promis que les livraisons régulières se poursuivraient tant qu'il s'agirait de besoins légitimes. Je n'ai cessé d'insister auprès de votre Gouvernement et de Votre Excellence à ce sujet mais, tout en s'opposant à ce que je m'adresse à d'autres sources pour satisfaire à mes besoins, votre Gouvernement ne m'a rien fourni lui-même, par suite de quoi j'ai été extrêmement embarrassé, tant pour instruire mes troupes que pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre."

Que doit faire le Nizam? Le Gouvernement de l'Inde promet de continuer à satisfaire aux besoins légitimes du Nizam en armes et en matériel, tant pour sa police que pour ses forces armées. En fait, il ne lui fournit rien du tout et s'oppose même à ce qu'il s'approvisionne à d'autres sources. Comment qualifier cette situation? Si ce n'est pas là de la contrainte, qu'est-ce donc? Je poursuis ma lecture :

"Le Gouvernement de l'Inde a créé une situation tout aussi difficile pour le commerce et la vie économique de Haïderabad. Je vous ai fait part, à maintes reprises, par le canal de Sir Walter Monckton et d'autres personnes, de la crainte que j'éprouvais, si je choisissais de rester indépendant (comme on m'avait assuré que je pouvais le faire), de voir le Gouvernement de l'Inde chercher à me contraindre à demander le rattachement, soit en recourant au boycottage économique, soit même en inventant quelque prétexte pour envahir

used these words: 'I learn that Your Exalted Highness is concerned lest a decision not in present circumstances to accede would be treated as a hostile act by the Dominion and your State might be subjected to blockade, but I am satisfied that the leaders of the new Dominion have no intention of applying such pressure.' You sent me assurances on several later occasions that you would never be a party to any improper pressure on the State and that you had received the necessary assurances from your Ministers. I must tell Your Excellency frankly that, in spite of these assurances and in spite of the Standstill Agreement, economic pressure has in fact been applied on Hyderabad with growing intensity from the time when the British left. There is no manner of doubt that it is in full force today. Even medicines, medical stores and hospital requisites are being held up and chlorine for the water supply of my people. Of all this my Government have in their possession documentary evidence. There are many Britishers and other foreigners who have been in the State in recent months and can confirm what I say of their own knowledge. Nor has it been seriously challenged by the officers of your Government. I have hitherto made no public protest. But if it is now intended to create an open breach of friendly relations, I can no longer remain silent. Whatever differences of opinion there may be on the question of Hyderabad's decision in present circumstances not to accede, the world must know the way in which Hyderabad has been treated.

"In 1947 the British Government unilaterally denounced the Treaties between them and my State. I wonder if Your Excellency remembers my letter to you as Crown Representative dated 9 July 1947. I attach a copy together with a copy of the only reply I ever received to it."

The only reply he had received was that the Crown Representative would place the letter before His Majesty's Government. But later on he explained that, owing to the pressure of business, by some mistake in the office, that had not been done.

The Nizam continues:

"I have hitherto refrained from publishing these documents but now I must release them. Will history say that the British were content to sacrifice their tried friends because they had too little nuisance value?"

"The world must know how, between them, the British Government and the New Government of India—I do not seek to apportion blame—have denied fulfilment of the promise that I should be

mes territoires. Au paragraphe 2 de la lettre que vous m'avez adressée le 12 août 1947, vous me disiez: "Votre Altesse Sérénissime craint, me semble-t-il, que, si elle décide dans les circonstances actuelles de ne pas se rattacher à l'Inde, le Dominion ne considère cette décision comme une manifestation d'hostilité et que votre Etat ne soit soumis au blocus; pourtant, j'ai la certitude que les dirigeants du nouveau Dominion n'ont pas l'intention d'exercer une pression de ce genre." Plusieurs fois, par la suite, vous m'avez certifié que vous ne toléreriez jamais qu'une pression abusive soit exercée sur mon Etat et que vous aviez reçu les assurances nécessaires de vos ministres à cet égard. Or, je dois dire franchement à Votre Excellence que, malgré ces assurances et en dépit de l'Accord de *statu quo*, une pression a été exercée, en fait, sur Haïderabad, dans le domaine économique, et ce, avec une intensité croissante, depuis le départ des Britanniques. Il est hors de doute que cette pression s'exerce au maximum à l'heure actuelle. On va jusqu'à suspendre le ravitaillement en médicaments, fournitures médicales et produits nécessaires aux hôpitaux, ainsi qu'en chlore destiné à la désinfection des réserves d'eau de mon peuple. Mon Gouvernement a en mains des preuves formelles de tout ce que j'avance. Beaucoup de Britanniques et d'autres étrangers qui ont séjourné dans mon Etat au cours de ces derniers mois peuvent confirmer, en toute connaissance de cause, ce que je dis. D'ailleurs, les fonctionnaires de votre Gouvernement ne l'ont pas sérieusement contesté. Je me suis abstenu jusqu'ici de toute protestation publique, mais si l'on veut maintenant rompre ouvertement nos relations amicales, je ne saurais garder plus longtemps le silence. Quelles que soient les divergences de vues quant à la décision de Haïderabad de ne pas se rattacher à l'Inde dans les circonstances actuelles, il faut que le monde sache de quelle manière Haïderabad a été traité.

"En 1947, le Gouvernement britannique a dénoncé unilatéralement les Traités conclus entre lui et mon Etat. Je me demande si Votre Excellence se rappelle la lettre que je lui ai adressée en sa qualité de représentant de la Couronne, le 9 juillet 1947. J'en joins une copie à la présente, en même temps qu'une copie de la seule réponse à cette lettre qui me soit jamais parvenue."

Ladite réponse informait le Nizam que le représentant de la Couronne transmettrait sa lettre au Gouvernement de Sa Majesté. Mais, par la suite, le représentant de la Couronne expliquait que la transmission n'avait pas eu lieu, du fait d'une erreur de son secrétariat, alors débordé de travail.

Le Nizam continue ainsi:

"Je me suis abstenu jusqu'ici de publier ces documents, mais il me faut maintenant en permettre la publication. L'histoire dira-t-elle que les Britanniques ne se sont pas fait faute de sacrifier leurs amis éprouvés, parce que ces amis n'étaient pas à même de leur causer de sérieux ennuis?"

"Il faut que le monde sache qu'à eux deux, le Gouvernement britannique et le Gouvernement de l'Inde — je ne cherche pas à préciser la part de responsabilité qui revient à

free to choose either whether to accede or to remain independent.

"I appeal to Your Excellency, after the assurances you have given me, not to be a party to the imposition of economic pressure on me and my State. I even hear in Hyderabad that forces of the Indian Army are being moved and stationed round the borders of my State, and I cannot but ask for what purpose these troop concentrations are taking place. Your Excellency's Government must know that there can be no intention of offensive action by Hyderabad against the Indian Union. I must warn Your Excellency that, if the policy of attempted coercion is persisted in, I gravely fear that ultimately the peace not only of Hyderabad but of the whole of South India will be endangered.

"Last year the British, without consulting me, severed all the ties which bound my State to the King-Emperor. Will Your Excellency not keep faith with me now? To break faith with the weak causes perhaps less immediate disadvantage than to break faith with the strong, but assuredly in the end it brings its retribution. I hope Your Excellency will forgive me for this frank and honest expression of my feelings and sentiments."

Now what is the position? India has complained that there were breaches on the side of Hyderabad, that there was disorder, that there was this and that. Here is the Nizam's own personal letter to the Governor-General setting out the position on his own side, and it is eloquent testimony to what was actually happening. In reply, on 8 April, 1948, the Governor-General observed as follows, in the course of his letter. It is a long letter but I shall read out only two or three short extracts. He said:

"I feel that it is my duty to set Your Exalted Highness's mind at rest on one point. You refer to assurances, which I have given to you in the past, that I would never be a party to improper pressure on your State. These assurances remain as good today as when they were given. Never will I, the constitutional Governor-General of India, be a party to any such procedure."

I shall stop here for the moment to reflect that, as constitutional Governor-General of India he was a party to nothing at all, and therefore this is an assurance without any meaning. He was not putting the pressure. He had no authority. Therefore, he was not a party to the pressure that was being put, and the assurance "I would never be a party" was really meaningless. Later, he goes on to say:

"But this I must make clear to you. These assurances were given at a time when both my Government and yours were united in the resolve to make the Standstill Agreement work. I can assure you that such a resolve still holds the field, so far as the Government of India are concerned.

l'un et à l'autre — ont refusé de tenir la promesse selon laquelle je pouvais choisir en toute liberté entre le rattachement à l'Inde et l'indépendance.

"Je rappelle à Votre Excellence les assurances qu'elle m'a prodiguées et la conjure de ne pas tolérer qu'une pression économique soit exercée sur moi et sur mon Etat. J'entends même dire à Haïderabad que l'on déplace actuellement des unités de l'armée de l'Inde pour les cantonner le long des frontières de mon Etat et je suis bien forcé de demander dans quel but on procède à ces concentrations de troupes. Le Gouvernement de Votre Excellence doit savoir que Haïderabad n'a nullement l'intention de passer à une action offensive contre l'Union indienne. Je dois avertir Votre Excellence que, si l'on persiste dans cette politique d'intimidation, je crains fort que la paix ne finisse par être compromise, non seulement en Haïderabad, mais dans tout le sud de l'Inde.

"L'année dernière, les Britanniques ont tranché, sans me consulter, tous les liens qui reliaient mon Etat au Roi-Empeur. Votre Excellence entend-elle aujourd'hui ne pas tenir ses engagements envers moi? Manquer de parole aux faibles entraîne peut-être des inconvénients moins immédiats que de manquer de parole aux forts, mais ce manquement reçoit, en fin de compte, sa juste rétribution. J'espère que Votre Excellence me pardonnera d'exprimer ainsi en toute franchise et sincérité, mes impressions et mes sentiments."

Où en somme donc maintenant? L'Inde s'est plainte des violations dont Haïderabad se serait rendu coupable, de troubles qui auraient éclaté dans cet Etat; elle s'est constamment plainte d'une chose ou d'une autre. Or, la lettre ci-dessus, que le Nizam en personne a adressée au Gouverneur général pour définir son propre point de vue, témoigne éloquentement de ce qui se passait effectivement. Dans sa réponse, datée du 8 avril 1948, le Gouverneur général a fait observer ce qui suit. Sa lettre est longue, mais je ne donnerai lecture que de deux ou trois courts passages. Il a donc dit, entre autres, ceci:

"J'estime de mon devoir de rassurer sur un point Votre Altesse Sérénissime. Vous rappelez que je vous ai certifié autrefois que je ne me prêterais jamais à ce qu'une pression abusive fût exercée sur votre Etat. Ces assurances restent aussi valables aujourd'hui que quand je vous les ai données. Jamais, en tant que Gouverneur général constitutionnel de l'Inde, je ne prêterai la main à des procédés de ce genre."

J'interromps un instant ma lecture pour signaler qu'en tant que Gouverneur général constitutionnel de l'Inde, il ne prêtait la main à rien du tout, et que cette assurance de sa part n'a donc aucun sens. Ce n'était pas lui qui faisait pression sur Haïderabad; il n'avait pas qualité pour ce faire. Il ne prêtait donc pas la main à la pression exercée sur cet Etat, et l'assurance "je ne prêterai jamais la main" était réellement dénuée de sens. Plus loin, il dit encore ceci:

"Je dois toutefois préciser un point. Ces assurances vous ont été données à un moment où mon Gouvernement et le vôtre étaient unis dans une même résolution de mettre en application l'Accord de *statu quo*. Je puis vous certifier que, en ce qui concerne le Gouvernement de l'Inde,

But certain events have supervened which make it very much more difficult for the same neighbourly feelings, as then existed, to exist today."

It was a sinister warning. Later on, he said:

"If you could now see your way to introducing a Government truly representative of the desires and aspirations of your people as a whole, I believe that you will do a great service to the future of the whole of this sub-continent."

Here is a demand. India has been talking of domestic disputes and internal sovereignty. Here is a demand by the constitutional Governor-General of India asking the Nizam to carry out constitutional changes inside his Dominions, towards a particular end. And as I shall show, the Nizam was not unresponsive to that suggestion, though the Governor-General had no authority or right to make it. The final sentence is this:

"Finally, let me tell you that, in the same way as you say that there is no intention of offensive action by Hyderabad against the Indian Union, there is no intention of offensive action by the Indian Union against Hyderabad. I will end with this thought. Let us not believe that, however serious a situation may become, there is nothing that can be done to retrieve it, and that all we can do is fatalistically to await the worst. I will continue to do my best. I have told you how I think you could help."

This was said on 8 April. If I were to follow my learned friend's method of comparing dates, this was within five months of the military action which occupied the State of Hyderabad by force. Here is the constitutional Governor-General giving assurance that, however bad the situation might become, it would never be irretrievable; and urging him, therefore, not to go on believing the worst, and assuring him nobody was going to take any offensive action against the State.

On 22 April, the Nizam wrote to the Governor-General, and in the course of his letter he said:

"It has been conveyed to me that you believe that, in the absence of accession, the Government of India feel that they would not be able to withstand the pressure of public opinion which, I daresay, has been aroused as a result of the adverse propaganda which has been persistently carried on against Hyderabad for some time. As an alternative to accession, the announcement of responsible government as an immediate aim, and certain other measures, have been suggested with the object of satisfying public opinion in the Indian Union, and a hint has been dropped that an announcement from me on the eve of the meeting of the All-India Congress Committee, to be held on the 24th of this month, would be desirable. It is difficult for me to consider any suggestion emanating from an outside authority bearing on the constitutional relationship between the ruler and the people of this State, which should be viewed purely as an internal affair.

cette résolution est toujours valable. Mais il est survenu certains événements en raison desquels il est beaucoup plus difficile, aujourd'hui, de nourrir les mêmes sentiments de bon voisinage qu'alors."

C'était là un avertissement de mauvais augure. Un peu plus loin, le Gouverneur général écrit:

"Si vous pouviez vous résoudre maintenant à constituer un Gouvernement vraiment représentatif des désirs et des aspirations de l'ensemble de votre peuple, je crois que vous serviriez grandement l'avenir de l'ensemble de la péninsule."

Cela constitue une mise en demeure. L'Inde a parlé de discordance intestinale et de souveraineté nationale. Voici maintenant le Gouverneur général constitutionnel de l'Inde qui met le Nizam en demeure de réaliser, à des fins déterminées, des réformes constitutionnelles à l'intérieur de son territoire. Et, comme je me fais fort de le démontrer, le Nizam n'est pas resté sourd à cette suggestion, bien que le Gouverneur général n'eût pas qualité pour la faire. Voici la dernière phrase de la lettre.

"Pour finir, permettez-moi de vous dire que, pas plus que Haïderabad n'a, vous l'affirmez, l'intention d'engager une action offensive contre l'Union indienne, l'Inde n'a la moindre intention d'entreprendre une telle action contre Haïderabad. Je terminerai par cette considération: gardons-nous de croire que, quelque grave qu'une situation puisse devenir, il n'y ait rien à faire pour y remédier, et que tout ce que nous puissions faire, c'est d'être fatalistes et de nous attendre au pire. Je continuerai à faire de mon mieux. Je vous ai exposé comment vous pourriez, à mon avis, contribuer à la solution du problème."

Ceci était écrit le 8 avril. Si je voulais, imitant la méthode de mon docte ami, comparez les dates, je rappellerais que cela se passait un mois avant le coup de force qui a eu pour résultat l'occupation militaire de l'Etat de Haïderabad. Nous venons de voir le Gouverneur général constitutionnel donner l'assurance que, quelque grave que la situation puisse devenir, elle ne serait jamais désespérée, conjurer le Nizam de ne pas s'attendre au pire et l'assurer que nul ne songe à entreprendre une action offensive contre l'Etat de Haïderabad.

Le 22 avril, le Nizam écrivit au Gouverneur général; voici un extrait de sa lettre:

"Vous pensez, m'a-t-on dit, que, si le rattachement ne se fait pas, le Gouvernement de l'Inde ne s'estimera pas en mesure de résister à la pression de l'opinion publique, laquelle a sans doute été soulevée par la campagne de propagande hostile qui, depuis quelque temps, a été menée d'une façon suivie contre Haïderabad. L'on a suggéré que, à défaut du rattachement, l'on pourrait donner satisfaction à l'opinion publique de l'Union indienne en annonçant qu'un gouvernement responsable allait être constitué en Haïderabad et que certaines autres mesures seraient prises. L'on a même insinué qu'il serait bon que je fasse une déclaration dans ce sens la veille de l'ouverture du Comité du Congrès pour l'ensemble de l'Inde, lequel doit se réunir le 24 de ce mois. Il m'est difficile d'examiner une suggestion émanant d'une autorité extérieure, alors qu'il s'agit de relations constitutionnelles entre un chef d'Etat et son peuple, c'est-à-dire d'une affaire

However, since there are certain measures which I have already decided to take, I am announcing them through a *Firman*. I am enclosing a translation of the *Firman* for your perusal. I hope my announcement will also be of some help in improving the situation on your side."

The Governor-General had suggested that, in order to satisfy public opinion in India, the Nizam should take steps to introduce a responsible government in his dominion, and I say that the Nizam has not been unresponsive, although he points out that that is no business of the Government or the people of India.

From the *Firman* to which the Nizam refers I quote the following:

"Having given special consideration to these ideas, I had ordered the formation of a committee with a view to increasing the powers of the Assembly to an appreciable extent. Having regard, however, to the present circumstances, it is desirable that the representatives of the people should have a due share in framing the new constitution. It is also desirable that the representatives of the important sections of the country be associated equally to work out the proposals, with due and full regard to the general conditions and trends of thought in the country, and after taking into account the present aspirations of the people to shoulder greater responsibilities. Until such time as these proposals are formulated and a new government based on these proposals is formed, I trust that these political parties, which are not represented in the present interim Government, will join and take proper share in shouldering the responsibilities of government."

Next, I quote from a speech of the Prime Minister of Hyderabad to the Hyderabad Legislative Assembly, which was already in existence, on 27 April 1948. Let him also speak for himself; it will show what the character of the man was. In the course of this speech, he observed:

"The Indian Union appears to feel that Hyderabad must accede to it and that, if accession does not come about, there would be trouble. They do not like to think of Hyderabad in any other terms. If Hyderabad persists in thinking on different lines, she is to be forced to accept the lines on which the Indian Union wishes her to think. Have we not a right to ask why we should be forced to think only in terms specified by the Union if we can offer them our good will, friendship, and co-operation in a different manner? And why, if we ask this simple question, should it be regarded as an unfriendly act? After all, what has the Indian Union, with all its might, its resources and its great future, to worry about if Hyderabad prefers to maintain an honourable position for itself?

"From about July 1947 onwards Hyderabad has been experiencing an economic blockade, on account of which the population is being made to suffer great hardships in securing the dire necessities of life. Her borders have been turned into hunting grounds for raiders, communists, or

d'ordre purement intérieur. D'ailleurs, j'ai déjà décidé de prendre certaines mesures et je les annonce par un firman. Je vous adresse ci-joint, pour que vous puissiez en prendre connaissance, une traduction de ce firman, et j'espère que les mesures que j'annonce auront également pour effet d'améliorer la situation de votre côté."

Le Gouverneur général avait suggéré que, pour satisfaire l'opinion publique indienne, le Nizam prenne des mesures en vue de constituer dans son Etat un gouvernement responsable. Je vais montrer que le Nizam a tenu compte de cette suggestion, bien qu'il ait fait observer que cette question ne concernait ni le Gouvernement, ni le peuple de l'Inde.

Je vais lire un passage du firman dont le Nizam fait mention dans sa lettre:

"Après avoir examiné avec soin ces idées, j'ai décidé la constitution d'un Comité en vue d'accroître sensiblement les pouvoirs de l'Assemblée. Dans les circonstances actuelles, il convient que les représentants du peuple prennent la part qui leur revient à l'établissement de la nouvelle constitution. Il convient également que les représentants des grandes régions du pays se réunissent sur un pied d'égalité pour établir des propositions, et qu'ils tiennent compte, à cet effet, de la situation générale du pays, des courants d'opinions qui s'y manifestent et notamment du désir que le peuple éprouve aujourd'hui d'assumer des responsabilités plus étendues. Dans la période qui s'écoulera avant que ces propositions aient été formulées et qu'un nouveau gouvernement ait été constitué sur la base de ces propositions, je suis convaincu que les partis politiques qui ne sont pas représentés dans le Gouvernement intérimaire actuel participeront à l'action entreprise et prendront leur part des responsabilités gouvernementales."

Je vais citer maintenant un extrait du discours que le Premier Ministre de Haïderabad a prononcé, le 27 avril 1948, devant l'Assemblée législative, qui, déjà, siégeait à cette date. Ce discours montre bien quelle sorte d'homme était ce Premier Ministre. Voici ce qu'il a dit:

"Il semble que l'Union indienne juge que Haïderabad doit se rattacher à elle et que, si le rattachement ne se fait pas, des troubles se produiront. L'Union indienne n'envisage pas d'autre solution possible pour Haïderabad. Et si Haïderabad continue à être d'un avis différent, il faut l'obliger à adopter la position que l'Union indienne veut lui voir prendre. N'avons-nous pas le droit de nous demander pourquoi nous serions tenus de n'envisager que la solution préconisée par l'Union indienne, alors que nous pouvons offrir à l'Union une autre solution qui lui assurerait notre bonne volonté, notre amitié et notre coopération? Et pourquoi le simple fait de poser une telle question serait-il considéré comme un acte inamical? Après tout, en quoi le fait que Haïderabad préfère conserver la situation honorable qu'il occupe peut-il inquiéter l'Union indienne, qui dispose de tant de puissance et de tant de ressources et qui a un si grand avenir devant elle?

"Depuis le mois de juillet 1947 environ, Haïderabad a subi un blocus économique qui a infligé de grandes souffrances à une population qui lutte pour assurer son existence matérielle. Les frontières du pays ont servi de terrain de chasse à des pillards, à des communistes et à d'autres individus

others inspired from outside. Simple incidents have been exaggerated in a manner that cannot but create hatred and ill will against Hyderabad. The legitimate demands of the Government for the maintenance of peace and security have been denied, and day after day her patience is being tried. I am afraid it is this attitude which has aroused the feelings of the people; it has created mistrust and ill-will among the communities. It is indeed a bad policy, in my view, to drive any set of people to desperation, particularly when it is totally unnecessary.

"Must the Indian leaders always think in terms of using force against Hyderabad, and, if so, for what purpose? Must Hyderabad always suspect the Indian Union of aggressive designs, and can that apprehension not be allayed? If we all keep on talking and thinking in bellicose terms it is sure to lead to disaster and no one knows where it will end. It is no use allowing things to go so far. Once conflagration is started it is not easy to control.

"It will be our earnest endeavour to maintain and promote peace and friendship to the last moment. But if, in spite of all our efforts we are compelled and force is used against us and an unavoidable situation not of our seeking is created, then there will be no course left for us other than to face it honourably with courage and determination, to the best of our ability, and leave the end in the hands of Providence. We may be weak and helpless but our cause is just and our faith in the Almighty is unshakable.

"I am one of those who believe that a happy settlement with Hyderabad in the very early stages would have had a very sobering effect upon inter-communal relations both in India and Pakistan; in fact, I believe that its psychological reaction would have greatly minimized, if not altogether eliminated, the stark tragedy that was enacted in East and West Punjab. I still believe that the great tension throughout southern India can be ceased and we can all start on the road of mutual regard, peace and prosperity.

"Mahatma Gandhi, that great sage of India, told me only the day before his tragic assassination that *shanti*¹ was more precious than anything else and advised me to work for peace at any price. On my part, I fully believe in that noble advice and shall spare no effort to follow that golden principle, even though, unfortunately, some of the Mahatma's close and more ardent followers might choose to talk of aggression, force and blockade.

agissant à l'instigation de l'étranger. L'importance exagérée que l'on a voulu donner aux quelques incidents qui se sont produits ne pouvait provoquer que de la malveillance et de la haine contre Haïderabad. L'on a refusé d'écouter le Gouvernement de Haïderabad lorsqu'il réclamait à juste titre le maintien de la paix et de la sécurité, et, de jour en jour, on a mis davantage sa patience à l'épreuve. C'est cette attitude, je le crains, qui a irrité le peuple et qui a créé de la méfiance et de la malveillance entre les différentes communautés. C'est à mon avis une fort mauvaise politique que de pousser des gens au désespoir, surtout quand cela est parfaitement inutile.

"Les dirigeants de l'Inde ne peuvent-ils envisager, quand il s'agit de Haïderabad, l'emploi d'autres moyens que la violence? Et pourquoi donc vouloir user de la violence? Faudra-t-il donc que Haïderabad continue à prêter à l'Union indienne des desseins agressifs, et est-ce que cette crainte ne pourrait pas être apaisée? Si nous continuons, les uns et les autres, à ne penser qu'à la guerre, à ne parler que de la guerre, il est certain que nous allons vers un désastre dont personne ne peut mesurer l'étendue. Il ne sert à rien de laisser la situation empirer. Lorsqu'un conflit a éclaté il n'est pas facile de s'en rendre maître.

"Nous ferons, jusqu'au dernier moment, les plus grands efforts pour maintenir et établir des relations amicales et pacifiques. Mais si, en dépit de tous nos efforts, on use à notre égard de la contrainte et de la force et si, fatalement, l'on crée ainsi une situation qui n'est pas celle que nous voudrions, alors, il ne nous restera plus qu'à faire face à cette situation avec honneur, courage et détermination, pour autant que nous le pourrons, et en nous en remettant aux décisions de la Providence. Peut-être sommes-nous faibles et sans ressources, mais notre cause est juste et noire foi en le Tout-Puissant demeure inébranlable.

"Je suis de ceux qui croient que, si la question de Haïderabad avait été réglée d'une façon satisfaisante dès le début, les relations entre communautés, aussi bien dans l'Inde que dans le Pakistan, se seraient nettement détendues. Je suis convaincu que l'effet psychologique d'un tel règlement eût été de réduire considérablement l'ampleur des événements tragiques qui ont eu lieu dans l'est et l'ouest du Pendjab et peut-être même d'y mettre fin. Je continue de croire que l'on peut porter remède à la situation si tendue qui existe dans tout le sud de l'Inde, et que nous pouvons tous prendre, dans un sentiment de confiance mutuelle, la voie qui mène à la paix et à la prospérité.

"Le Mahatma Gandhi, ce grand sage de l'Inde, me disait, la veille même du jour où il fut tragiquement assassiné, que, de tous les biens le plus précieux est la *shanti*¹, et il m'engageait à rechercher à tout prix la paix. Ce noble conseil a pour moi la plus grande valeur et je n'épargnerai aucun effort en vue de mettre en application ce haut principe, quand bien même, malheureusement, certains de ceux qui ont été les disciples les plus proches du Mahatma, et les plus ardents, parleraient de blocus, d'agression, de violence.

¹ Peace.

¹ La paix.

"The world is passing through a great turmoil. China, the Arab countries, Russia, Europe and most countries of the American Continent are in a state of grave uncertainty. Who knows where the fire may start that would lead to the mass destruction of the human race?"

"Both the peoples of India and Pakistan have already undergone great hardship and privation. In the face of these events, any narrow-minded outlook or aggressive tendency could never be forgiven.

"I would like to assure the Indian Union that our efforts will be fully concentrated on maintaining law and order along the borders, and we are ever ready to offer and seek co-operation. I would also like to make it clear that it is not our objective to enter into any alliance with outside Powers directed against the Indian Union. I would once again appeal to the Union authorities to remove all suspicion and build up an atmosphere of mutual confidence and friendship."

That is the man who is alleged to have imposed his will upon a reluctant Nizam, and to have kept him from accession.

When these differences arose over the working of the Standstill Agreement, the Nizam's Government offered to have them resolved by arbitration. That was, I believe, on 5 April 1948. The reply came on 15 May 1948, from the Secretary to the Government of India, Minister of States, to the Prime Minister of Hyderabad. In the course of that letter, this was said:

"The Government of His Exalted Highness have suggested that the points in dispute should be referred to arbitration, and it is no doubt true that the Standstill Agreement provides for such reference. But, considering the large number of points on which differences have already emerged, it is clear that arbitration on these points would take up all that remains of the period of one year for which the Agreement is to run, leaving little scope for the implementation of the award of the arbitrator.

"Reference to arbitration, moreover, could be regarded as a practical solution only if the Hyderabad Government were agreeable to taking certain steps immediately which could be regarded as a genuine token of that Government's desire to maintain cordial and friendly relations with the Government of India."

Then they set out the steps which they think are necessary as such tokens. That amounts to practically running the Government of Hyderabad for themselves and giving that Government orders and directions as to how it should arrange its internal affairs.

But the point is this: here was this Agreement, concluded on 29 November 1947. It provided that, if there were any differences with regard to interpretation or implementation, those differences were to be settled by arbitration. Differences are alleged on both sides. The Nizam's Government says: "All right, let us resolve them by arbitration in accordance with the agreement."

"Le monde traverse une époque fort troublée. La Chine, les pays arabes, la Russie, l'Europe et de nombreux pays du continent américain se trouvent dans une situation très instable. Qui sait s'il ne jaillira pas de quelque part, une étincelle qui mettra le feu au monde et détruira la race humaine tout entière?"

"Les populations de l'Inde et du Pakistan ont déjà subi de grandes privations et de grandes souffrances. Dans ces conditions, il serait impardonnable d'envisager la situation d'un point de vue étroit ou avec un esprit agressif.

"Je voudrais donner à l'Union indienne l'assurance que nous consacrerons tous nos efforts au maintien de la paix et de l'ordre sur nos frontières, et déclarer que nous demeurons prêts à offrir et à rechercher une coopération. Je tiens aussi à préciser que nous n'avons pas l'intention de former avec des Puissances étrangères aucune alliance dirigée contre l'Union indienne. Je fais appel une fois encore au Gouvernement de l'Union et lui demande d'écartier toute suspicion et d'établir un climat de confiance mutuelle et d'amitié."

Et voilà l'homme que l'on accuse d'avoir imposé ses volontés au Nizam qui refusait de s'y soumettre, et d'avoir empêché le Nizam d'accepter le rattachement.

Lorsque des divergences de vues sont apparues à propos de l'application de l'Accord de *statu quo*, le Gouvernement du Nizam a proposé de recourir à l'arbitrage. Cela se passait, je crois, le 5 avril 1948. Le Secrétaire du Gouvernement de l'Inde, Ministre des Etats, a répondu au Premier Ministre de Haïderabad par une lettre en date du 15 mai 1948, dont je vais citer un passage:

"Le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime a proposé que les points en litige soient soumis à un arbitrage et il est bien exact que l'Accord de *statu quo* prévoit un tel recours. Mais, étant donné que les points en litige sont déjà très nombreux, il est clair que la procédure d'arbitrage risquerait d'absorber tout ce qui reste de la période d'un an pendant laquelle l'accord doit être en vigueur, et qu'on disposerait ainsi de trop peu de temps pour mettre en application la sentence arbitrale.

"Le recours à l'arbitrage ne pourrait du reste constituer une solution pratique que si le Gouvernement de Haïderabad envisageait de prendre immédiatement certaines mesures qui puissent vraiment démontrer que ce Gouvernement désire entretenir avec le Gouvernement de l'Inde des relations cordiales et amicales."

La lettre énonçait ensuite les mesures que le Gouvernement de l'Inde considèrerait comme nécessaires pour qu'une telle démonstration soit faite: c'était, en réalité, vouloir prendre en mains le Gouvernement de Haïderabad, en donnant à ce Gouvernement des ordres et des directives relativement à la conduite des affaires intérieures du pays.

Voici donc comment se posait la question: un accord avait été conclu le 29 novembre 1947. Cet accord prévoyait que, si des divergences se produisaient quant à l'interprétation ou l'exécution, l'on aurait recours à l'arbitrage. Chacune des deux parties avait déclaré que des divergences existaient. Le Gouvernement du Nizam a dit alors: "Très bien, soumettons à l'arbitrage les

The Government of India says: "Well, yes, there is such a reference in the agreement. But there are so many points that all the time that is now left would be consumed and, unless you are willing to carry out changes inside Hyderabad which would be a token of your good will towards us, we are not willing to go to arbitration."

Now, let me cite one or two instances with regard to the economic blockade.

There is a telegram dated 18 May 1948 from the Secretary to the Nizam's Government, External Affairs Department, to the Secretary to the Government of India, Ministry of States, which reads as follows:

"One hundred and forty wagons of salt booked to Hyderabad have been stopped by railway authorities at Manmad under orders of Bombay police. Apart from the fact that this is an infringement of the Standstill Agreement, salt is a commodity most essential for maintenance of life of community. Kindly take necessary action to remove restrictions and let me have a telegraphic reply."

Then the actual orders and decrees, and so on, are quoted. This is just one example of what was being stopped. As a matter of fact, the list of the other commodities which were stopped from entering Hyderabad included, as the Nizam has said, medicines and stores, the ordinary necessities of life, but most of all, chlorine, which is used for the purification of water. As a result of this privation, cholera broke out in Hyderabad.

In a letter of 23 May from the Prime Minister of Hyderabad to the Prime Minister of India, this matter is again referred to, and he says:

"In paragraph 4 of the letter it is stated that, 'considering the large number of points on which differences have already emerged, it is clear that arbitration on these points would take up all that remains of the period of one year for which the Agreement is to run, leaving little scope for the implementation of the award of the arbitrators. Reference to arbitration, moreover, could be regarded as a practical solution only if the Hyderabad Government were agreeable to taking certain steps immediately which could be regarded as a genuine token of the Government's desire to maintain cordial and friendly relations with the Government of India.' The Nizam's Government have, from the very outset, used all their efforts and endeavours to resolve differences by negotiation and friendly interchange of views. They succeeded in bridging the gulf to a large extent at the conferences held between the Hyderabad delegation and the Governor-General as late as 2 and 4 March 1948. But while the Nizam's Government have taken all the steps agreed upon in the Conferences, it is a matter of great disappointment to them that the Government of India have not taken any steps whatever towards the implementation of the Agreement or of the specific promises made by the representatives of the Government of India on 2 and 4 March. In these circumstances it appeared to the Nizam's Government that no other way was left but to

points en litige, conformément à l'accord." Le Gouvernement de l'Inde a répondu: "Il est bien exact que l'accord prévoit le recours à l'arbitrage. Mais les points en litige sont si nombreux que nous ne disposons plus d'assez de temps et, si vous n'acceptez pas d'apporter certaines réformes d'ordre intérieur en Haïderabad, réformes qui constitueraient une preuve de votre bonne volonté à notre égard, nous ne sommes pas disposés à recourir à l'arbitrage."

Je vais maintenant exposer quelques faits relatifs au blocus économique.

Voici un télégramme, en date du 18 mai 1948, du Secrétaire du Gouvernement du Nizam, Département des affaires étrangères, au Secrétaire du Gouvernement de l'Inde, Ministère des États:

"Cent quarante wagons de sel à destination de Haïderabad ont été retenus à Manmad par les autorités ferroviaires, sur l'ordre de la police de Bombay. Cette mesure a été prise en violation de l'Accord de *statu quo*. D'autre part, le sel est un produit absolument essentiel à la vie de la population. Veuillez, je vous prie, faire le nécessaire pour lever ces restrictions et me donner votre réponse par télégramme."

Suit la mention des ordres, décrets, etc., pris à l'occasion de cette mesure. C'est là un simple exemple de cas où des expéditions ont été arrêtées. En réalité, la liste des produits dont l'entrée en Haïderabad a été empêchée comprend, ainsi que le Nizam l'a déclaré, des médicaments, des produits nécessaires à la vie et surtout le chlore, utilisé pour purifier l'eau. Par suite du manque de ce produit, le choléra s'est déclaré en Haïderabad.

Dans une lettre du 23 mai au Premier Ministre de Haïderabad au Premier Ministre de l'Inde, il est fait de nouveau allusion à cette question dans les termes suivants:

"Le paragraphe 4 de votre lettre spécifie: 'Étant donné que les points en litige sont déjà très nombreux, il est clair que la procédure d'arbitrage risquerait d'absorber tout ce qui reste de la période d'un an pendant laquelle l'Accord doit rester en vigueur, et qu'on disposerait ainsi de trop peu de temps pour mettre en application la sentence arbitrale. Le recours à l'arbitrage ne pourrait du reste constituer une solution pratique que si le Gouvernement de Haïderabad envisageait de prendre immédiatement certaines mesures qui puissent vraiment démontrer que ce Gouvernement désire entretenir avec le Gouvernement de l'Inde des relations cordiales et amicales.' Le Gouvernement du Nizam a, dès le début, fait tous les efforts et tenté de tous les moyens pour aplanir, par des négociations et échange de vues amicaux, les divergences existantes. Il a, dans une large mesure, réussi à combler le fossé, aux conférences qui ont encore eu lieu entre la délégation de Haïderabad et le Gouverneur général, les 2 et 4 mars 1948. Mais, alors qu'il a pris toutes les dispositions convenues à ces conférences, le Gouvernement du Nizam doit, à son grand regret, constater que le Gouvernement de l'Inde n'a, lui, pris aucune mesure en vue de l'application de l'Accord ou de l'exécution des promesses précises faites par ses représentants, les 2 et 4 mars. Dans ces circonstances, il apparaît au Gouvernement du Nizam qu'il

refer the points in dispute to arbitration, as specifically provided for in article 4 of the Agreement. There is no reason why arbitration should take undue time when the issues are clear-cut. Neither can the Nizam's Government accept the view that reference to arbitration 'could be regarded as a practical solution only if the Hyderabad Government were agreeable to taking certain steps immediately which could be regarded as a genuine token of that Government's desire to maintain cordial and friendly relations with the Government of India.' The provision for arbitration is clearly set out in the Standstill Agreement and recourse to it is sought under the terms of the Agreement itself. The Nizam's Government cannot agree that the Government of India can make that recourse conditional on Hyderabad's agreeing to any steps desired by the Government of India. Such an attitude is not in consonance with the terms of the Agreement—an agreement which Hyderabad is desirous of honouring in full."

Towards the end of this long letter, he sums up the position as follows:

"I shall now sum up my principal points:

"1. Hyderabad earnestly desires to maintain the most friendly and cordial relations with the Indian Union.

"2. Hyderabad has been anxious to settle points of difference by friendly negotiations but, failing that, Hyderabad must demand arbitration as provided for in the Standstill Agreement.

"3. The problem of the *Razakars* cannot be considered in isolation but can be dealt with satisfactorily as a part of a general security settlement."

The *Razakars* are the voluntary organization which the Government of India had asked to be dissolved and disbanded.

"4. Hyderabad is prepared to enter into a reciprocal arrangement with India for the restraining of propaganda against either Government through Press, radio and other media of publicity."

In conclusion he expresses the hope that everything will be amicably settled.

The PRESIDENT (*translated from French*): In view of the lateness of the hour, I should like to ask the representative of Pakistan how much time he still needs to complete his statement.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): I have almost concluded the factual presentation. Extracts from about six more documents remain to be cited. After the facts have been brought to the notice of the Security Council, my concluding submission would take about as much time as I took in opening the case before I cited the documents. In total, it would certainly be over an hour, for which I beg the indulgence of the Security Council, before I could conclude. It might possibly be an hour and a half. I shall try to condense my submission as much as I can. I can realize that the members of the Security

ne reste pas d'autre possibilité que de soumettre à l'arbitrage, conformément à l'article 4 de l'Accord, les questions en litige. Il n'y a aucune raison pour que l'arbitrage prenne un temps exagéré, les points litigieux étant fort nets. Le Gouvernement du Nizam ne peut pas davantage accepter l'opinion selon laquelle l'arbitrage "ne pourrait constituer une solution pratique que si le Gouvernement de Haïderabad envisageait de prendre immédiatement certaines mesures qui puissent vraiment démontrer que ce Gouvernement désire entretenir avec le Gouvernement de l'Inde des relations cordiales et amicales." L'Accord de *statu quo* contient des dispositions claires concernant l'arbitrage et c'est en vertu de cet Accord lui-même que ledit arbitrage est demandé. Le Gouvernement du Nizam ne peut se rallier à l'idée que le Gouvernement de l'Inde subordonne l'acceptation de l'arbitrage à l'engagement de Haïderabad de prendre des mesures, quelles qu'elles soient, désirées par le Gouvernement de l'Inde. Une telle attitude n'est pas conforme aux termes de l'Accord, Accord que Haïderabad est désireux de respecter en sa totalité."

Vers la fin de cette longue lettre, le Premier Ministre résume la situation comme suit:

"Je vais maintenant résumer mes principales remarques:

"1. Haïderabad désire sincèrement maintenir les relations les plus amicales et les plus cordiales avec l'Union indienne.

"2. Haïderabad souhaite ardemment régler toutes les divergences par des négociations amicales mais, si cela se révélait impossible, Haïderabad se verrait obligé de demander l'arbitrage, tel qu'il est prévu dans l'Accord de *statu quo*.

"3. Le problème des *Razakars* ne peut être examiné isolément, mais peut être réglé d'une façon satisfaisante dans un accord général de sécurité."

Les *Razakars* sont l'organisation de volontaires dont le Gouvernement de l'Inde avait demandé la dissolution.

"4. Haïderabad est disposé à conclure avec l'Inde un arrangement engageant réciproquement les deux parties à restreindre toute campagne contre l'autre partie, par la presse, la radio ou par tout autre moyen de publicité."

En conclusion, le Ministre exprime l'espoir que tout sera réglé de façon amicale.

Le PRÉSIDENT: Etant donné l'heure avancée, je demande au représentant du Pakistan de combien de temps il a encore besoin pour compléter son exposé.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): J'en ai presque terminé avec la présentation des faits. Il me reste encore à citer des extraits d'environ six documents. Mon exposé final, après que les faits auront été portés à la connaissance du Conseil, prendra environ autant de temps qu'il m'en a fallu pour présenter l'affaire avant de citer les documents. Au total, j'aurais à demander au Conseil de sécurité de m'accorder plus d'une heure pour me permettre de conclure. Il se peut que ce soit une heure et demie. Je m'efforcerai de condenser mon exposé le plus possible. Je me rends compte que les

Council must be weary by this time, and if the Council could sit some time tomorrow, either in the morning or the afternoon, I should try to conclude my submission as quickly as possible.

The PRESIDENT (*translated From French*): I know that the members of the Council will be unable to meet either tomorrow or on Monday. Will the representative of Pakistan agree to continue his statement on Tuesday afternoon?

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): In that event, perhaps it would be convenient to the Council—as I do not insist if the Council cannot meet on Friday or Monday—to continue now so that I could condense my statement still further and concluded it in the course of the next hour or less.

The PRESIDENT (*translated From French*): Are there any comments on this suggestion?

Mr. TSIANG (China): I do not know why the Council could not meet tomorrow afternoon in order to enable the representative of Pakistan to finish his statement. After that, we could adjourn to enable the members of the Council to read the statements in the record and think over the problem. The Council could then meet again on Tuesday.

Mr. GUTIÉRREZ (Cuba) (*translated from Spanish*): We have met immediately after the end of the General Assembly, in the closing days of which we had to work extremely hard, with meetings lasting until two and three in the morning. I do not think this state of fatigue is the best one in which to achieve the clarity of mind and the calmness with which the very important matter under consideration should be treated, and the Cuban delegation considers it would be more appropriate to postpone this item until next Tuesday's meeting.

Personally, I do not feel in the best of health and should probably not be able to attend a meeting tomorrow.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan): In view of the words of the representative of Cuba I would not even suggest that the Security Council might be pleased either to continue the sitting now or that a further meeting should be held any earlier than Tuesday, if that is the earliest day which is convenient to the Council. I shall therefore be ready to conclude my statement to the Council on Tuesday, 24 May.

The PRESIDENT (*translated From French*): I am sure that the members of the Council will appreciate the courtesy of the representative of Pakistan.

We shall meet, then, on Tuesday, 24 May, at 3 p.m. to hear the continuation of his statement.

The meeting rose at 6.05 p.m.

membres du Conseil de sécurité doivent éprouver une certaine lassitude; si le Conseil peut siéger demain, soit le matin soit l'après-midi, je m'efforcerai de terminer mon exposé le plus rapidement possible.

Le PRÉSIDENT: Je sais que les différents membres du Conseil n'ont la possibilité de siéger ni demain ni lundi. Le représentant du Pakistan accepte-t-il de reprendre son exposé mardi après-midi?

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): En ce cas, peut-être le Conseil ne verra-t-il pas d'inconvénient — étant donné que je n'insiste pas pour qu'il se réunisse vendredi ou lundi — à poursuivre maintenant la discussion; je pourrais condenser davantage encore mon exposé et terminer celui-ci d'ici une heure ou même dans un temps moindre.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il quelques observations à propos de cette suggestion?

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): Je ne vois pas pourquoi le Conseil ne pourrait pas se réunir demain après-midi afin de permettre au représentant du Pakistan de terminer son exposé. Après cela nous pourrions nous ajourner pour permettre aux membres du Conseil de lire les déclarations dans le compte rendu et de réfléchir à la question. Le Conseil pourrait alors se réunir de nouveau mardi.

M. GUTIÉRREZ (Cuba) (*traduit de l'espagnol*): Cette réunion a lieu immédiatement après la clôture de la session de l'Assemblée générale, dont les dernières séances se sont prolongées jusqu'à deux ou trois heures du matin, nous astreignant à un travail intense. Il me semble que l'état de fatigue dans lequel nous nous trouvons n'est pas propice à la lucidité et à la sérénité qu'exige l'examen de l'importante question que nous devons aborder; la délégation de Cuba croit qu'il serait préférable de différer l'examen de la question jusqu'à la séance de mardi prochain.

En ce qui me concerne, je ne me sens pas en excellente santé et je ne serai peut-être pas à même d'assister à une séance demain.

Sir Mohammed ZAFRULLAH Khan (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Etant donné les paroles que vient de prononcer le représentant de Cuba, je ne suggérerai même pas que le Conseil de sécurité continue à siéger maintenant, ou tienne une autre séance à quelque moment que ce soit avant mardi, si ce jour est le jour le plus proche qui convienne au Conseil. En conséquence, je serai prêt à terminer mon exposé devant le Conseil, le mardi 24 mai.

Le PRÉSIDENT: Je suis persuadé que les membres du Conseil apprécieront la courtoisie du représentant du Pakistan.

Nous nous réunirons donc le mardi 24 mai, à 15 heures, pour entendre la suite de son exposé.

La séance est levée à 18 h. 05.

SALES AGENTS OF THE UNITED NATIONS PUBLICATION

DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA—ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.
Alsina 500
BUENOS AIRES

AUSTRALIA—AUSTRALIE

H. A. Goddard Pty. Ltd.
255a George Street
SYDNEY, N. S. W.

BELGIUM—BELGIQUE

Agence et Messageries de la
Presse, S. A.
14-22 rue du Persil
BRUXELLES

BOLIVIA—BOLIVIE

Librería Científica y Literaria
Avenida 16 de Julio, 216
Casilla 972
LA PAZ

CANADA

The Ryerson Press
299 Queen Street West
TORONTO

CHILE—CHILI

Edmundo Pizarro
Merced 846
SANTIAGO

CHINA—CHINE

The Commercial Press Ltd.
211 Honan Road
SHANGHAI

COLOMBIA—COLOMBIE

Librería Latina Ltda.
Apartado Aéreo 4011
BOGOTÁ

COSTA RICA—COSTA-RICA

Trejos Hermanos
Apartado 1313
SAN JOSÉ

CUBA

La Casa Belga
René de Smedt
O'Reilly 455
LA HABANA

CZECHOSLOVAKIA—

TCHECOSLOVAQUIE

F. Topic
Narodni Trida 9
PRAHA I

DENMARK—DANEMARK

Einar Munksgaard
Nørregade 6
KØBENHAVN

DOMINICAN REPUBLIC— REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana
Calle Mercedes No. 49
Apartado 656
CIUDAD TRUJILLO

ECUADOR—EQUATEUR

Muñoz Hermanos y Cía.
Nueve de Octubre 703
Casilla 10-24
GUAYAQUIL

EGYPT—EGYPTE

Librairie "La Renaissance d'Egypte"
9 Sh. Adly Pasha
CAIRO

ETHIOPIA—ETHIOPIE

Agence éthiopienne de publicité
P. O. Box 8
ADDIS-ABEBA

FINLAND—FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
2, Keskuskatu
HELSINKI

FRANCE

Editions A. Pedone
13, rue Soufflot
PARIS, V°

GREECE—GRECE

"Eleftheroudakis"
Librairie internationale
Place de la Constitution
ATHÈNES

GUATEMALA

José Goubaud
Goubaud & Cía. Ltda.
Sucesor
5a Av. Sur No. 6 y 9a C. P.
GUATEMALA

HAITI

Max Bouchereau
Librairie "A la Caravelle"
Boîte postale 111-B
PORT-AU-PRINCE

ICELAND—ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar
Austurstreti 18
REYKJAVIK

INDIA—INDE

Oxford Book & Stationery Company
Scindia House
NEW DELHI

IRAN

Bongahe Piaderow
731 Shah Avenue
TEHERAN

IRAQ—IRAK

Mackenzie & Mackenzie
The Bookshop
BAGHDAD

LEBANON—LIBAN

Librairie universelle
BEYROUTH

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer
Place Guillaume
LUXEMBOURG

NETHERLANDS—PAYS-BAS

N. V. Martinus Nijhoff
Lange Voorhout 9
's-GRAVENHAGE

NEW ZEALAND—

NOUVELLE-ZELANDE

Gordon & Gotch, Ltd.
Waring Taylor Street
WELLINGTON

United Nations Association of
New Zealand
P. O. 1011, G.P.O.
WELLINGTON

NICARAGUA

Ramiro Ramírez V.
Agencia de Publicaciones
MANAGUA, D. N.

NORWAY—NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag
Kr. Augustgt. 7A
OSLO

PERU—PEROU

Librería internacional del Peru
S.A.
Casilla 1417
LIMA

PHILIPPINES

D. P. Pérez Co.
132 Riverside
SAN JUAN, RIZAL

POLAND—POLOGNE

Spółdzielnia Wydawnicza
"Czytelnik"
38 Poznanska
WARSZAWA

SWEDEN—SUEDE

A.-B. C. E. Fritzes Kungl.
Hofbokhandel
Fredsgatan 2
STOCKHOLM

SWITZERLAND—SUISSE

Librairie Payot S. A.
LAUSANNE, GENÈVE, VEVEY,
MONTREUX, NEUCHÂTEL,
BERNE, BASEL
Hans Raunhardt
Kirchgasse 17
ZURICH I

SYRIA—SYRIE

Librairie universelle
DAMAS

TURKEY—TURQUIE

Librairie Hachette
469 Istiklal Caddesi
BEYOGLU-ISTANBUL

UNION OF SOUTH AFRICA— UNION SUD-AFRICAINNE

Central News Agency
Commissioner & Rissik Sts.
JOHANNESBURG and at CAPETOWN
and DURBAN

UNITED KINGDOM— ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office
P. O. Box 569
LONDON, S.E. 1
and at H.M.S.O. Shops in
LONDON, EDINBURGH, MANCHESTER,
CARDIFF, BELFAST, BIRMINGHAM
and BRISTOL

UNITED STATES OF AMERICA— ETATS-UNIS D'AMERIQUE

International Documents Service
Columbia University Press
2960 Broadway
NEW YORK 27, N. Y.

URUGUAY

Oficina de Representación de
Editoriales
Av. 18 de Julio 1333 Esc. 1
MONTEVIDEO

VENEZUELA

Escritoría Pérez Machado
Conde a Piñango 11
CARACAS

YUGOSLAVIA—YUGOSLAVIE

Drzavno Preduzece
Jugoslovenska Knjiga
Moskovska Ul. 36
BEOGRAD